



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Berne, le 5 décembre 2025

Comment institutionnaliser efficacement la recherche, le développement et l'innovation dans le sport?

Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat Dobler 21.4509 du 16 décembre 2021

Table des matières

Résumé	4
1 Mandat	6
2 Classification et contenu du rapport	7
2.1 Démarche et définitions	7
2.1.1 Sport d'élite	7
2.1.2 Recherche, développement, innovation	7
3 Bases légales	8
4 Recherche en Suisse	9
4.1 Indicateurs financiers	9
4.2 Responsabilités	10
4.3 Instruments d'encouragement.....	11
4.3.1 Institutions nationales chargées d'encourager la recherche	11
4.3.2 Hautes écoles et établissements de recherche.....	12
4.3.3 Recherche de l'administration	12
4.3.4 Promotion économique et encouragement de l'innovation	12
4.3.5 Encouragement de la recherche à l'international	13
5 Importance de la recherche et de l'innovation pour le domaine du sport	13
5.1 Recherche et innovation dans le sport d'élite.....	13
5.2 Recherche et innovation dans l'ensemble du système du sport	14
5.3 Exemples issus d'autres pays	14
5.3.1 Norvège.....	14
5.3.2 Pays-Bas	15
5.3.3 Australie	15
5.3.4 États-Unis et Israël	16
5.3.5 Conclusion de la comparaison entre les pays.....	16
6 Connaissances acquises grâce à des enquêtes	16
6.1 Le sport au sein des instruments du secteur public destinés à l'encouragement de la recherche et de l'innovation	16
6.1.1 Le sport au sein des institutions chargées d'encourager la recherche	16
6.1.2 Le sport dans les hautes écoles et les établissements de recherche	17
6.1.3 Le sport dans la recherche de l'administration fédérale.....	17
6.1.4 Le sport dans l'encouragement de l'innovation et la promotion économique de la Confédération et des cantons	18
6.2 Recherche et développement dans les fédérations sportives	19
6.2.1 Recherche et développement dans les fédérations internationales.....	19
6.2.2 Recherche et développement dans les fédérations nationales et les clubs.....	20

Institutionnalisation de la recherche et de l'innovation dans le sport

6.2.3	Encouragement de la recherche et de l'innovation de Swiss Olympic.....	20
6.3	Recherche et développement dans l'économie du sport.....	21
6.3.1	Croissance et productivité dans l'économie du sport en Suisse	21
6.3.2	Les brevets comme indicateurs.....	21
6.3.3	Investissements dans la recherche et l'innovation dans le sport	22
6.3.4	Financement au moyen de fondations	22
7	Potentiels pour la recherche et l'innovation dans le sport.....	23
7.1	Renforcement des parties prenantes	23
7.1.1	Sensibilisation et mise en réseau.....	23
7.1.2	Transmission de savoir et de compétences	23
7.2	Ancrage de la recherche et de l'innovation dans le sport d'élite	24
7.2.1	Athlètes et personnel d'encadrement.....	24
7.2.2	Les fédérations comme régulatrices du développement et de l'innovation.....	24
7.2.3	Tirer profit des fédérations internationales et de leurs événements.....	25
7.3	Le sport dans l'encouragement de la recherche et de l'innovation	25
7.3.1	Établir le sport dans l'encouragement de la recherche et de l'innovation	25
7.3.2	Consolider la recherche de l'administration dans le domaine du sport et de l'activité physique	26
8	Bilan / conclusion	26
Annexes.....		28
Annexe 1: Projets sportifs du FNS en 2022		28
Annexe 2: Projets sportifs d'Innosuisse et de la recherche de l'administration, selon ARAMIS 2022		29
Annexe 3: Résultats de l'enquête sur les brevets liés au sport.....		30
Annexe 4: Méthodologie appliquée		31

Résumé

Contexte et mandat

Le 16 décembre 2021, le conseiller national Marcel Dobler a déposé le postulat 21.4509 «Comment institutionnaliser efficacement la recherche, le développement et l'innovation dans le sport?». Ce postulat invite le Conseil fédéral à prendre position au sujet de l'importance de la recherche, du développement et de l'innovation pour le sport d'élite et à montrer, entre autres, comment mieux utiliser les instruments d'encouragement existants au profit du sport. Le Conseil national a adopté le postulat le 18 mars 2022.

Encouragement de la recherche en Suisse

Le présent rapport fournit une vue d'ensemble de la situation actuelle en matière d'encouragement de la recherche en Suisse et de l'importance qu'elle revêt. Le cadre juridique des activités de la Confédération dans le domaine de l'encouragement de la recherche et de l'innovation est décrit en grande partie dans la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation du 14 décembre 2012 (LERI; RS 420.1). La loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique du 17 juin 2011 (LESp; RS 415.0) mentionne quant à elle la recherche scientifique dans le domaine du sport et prévoit la gestion d'une haute école de sport qui réunit sous un même toit l'enseignement, la recherche et la fourniture de prestations.

La Suisse peut compter sur des institutions de renom qui encouragent la recherche et l'innovation: le Fonds national suisse (FNS), l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse et les Académies suisses des sciences.

Elle consacre chaque année plus d'un milliard de francs à l'encouragement de la recherche et de l'innovation, mais le sport n'en représente qu'une part infime. Ce soutien est certes accessible via les instruments d'encouragement existants, dont le FNS, Innosuisse et la recherche de l'administration, mais le sport n'en fait que peu l'objet.

Importance de la recherche dans le sport

Les indicateurs macro-économiques (notamment la prospérité économique) contribuent pour deux tiers au succès des nations victorieuses aux Jeux olympiques et paralympiques. Au-delà de cette constante peu influençable, le succès des athlètes lors des grandes manifestations sportives repose également sur des facteurs essentiels comme une population active et le financement de l'encouragement du sport d'élite.

Certains pays comparables à la Suisse confèrent une grande importance à la recherche et à l'innovation dans le contexte de l'encouragement du sport d'élite par les pouvoirs publics. C'est par exemple le cas des Pays-Bas et de la Norvège, où la gestion centralisée de ces activités concernées favorise l'acquisition de connaissances et de compétences interdisciplinaires.

En Suisse, une grande partie des subventions allouées à des projets spécifiques dans le domaine sportif concerne la recherche en médecine du sport. Dans les hautes écoles et les établissements de recherche, la recherche en sciences du sport est pilotée par des chaires dédiées à ce secteur et par des instituts spécialisés.

Dans le cadre de la recherche de l'administration fédérale, le domaine politique du sport et de l'activité physique relève de la compétence de l'Office fédéral du sport (OFSP). La Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM) constitue à ce titre un organe fédéral de recherche intramuros dans le domaine du sport et de l'activité physique. Elle joue un rôle essentiel dans la recherche liée au sport, en particulier dans le sport d'élite, mais dispose toutefois de ressources limitées. À la fois institut de haute école spécialisée accrédité et partie intégrante de l'OFSP, la HEFSM dispense des formations de niveau bachelor et master, ainsi que des formations et formations continues pour les entraîneurs

Institutionnalisation de la recherche et de l'innovation dans le sport

et entraîneurs. En outre, elle mène des activités de recherche et offre des services dans les domaines de la relève et du sport d'élite suisse. Elle travaille sur des sujets de recherche et d'innovation en étroite collaboration avec des fédérations sportives. La HEFSM a conclu un accord d'association avec la Haute école spécialisée bernoise (BFH), qui lui fournit un accès aux connaissances et à l'actualité dans le domaine de la recherche en lui donnant la possibilité de siéger dans divers organes spécialisés.

Recherche et développement dans le sport

Les fédérations sportives de grande envergure, notamment celles qui sont compétitives financièrement et actives à l'international, exercent une intense activité de recherche et développement. Elles proposent des programmes de recherche et d'innovation spécifiques aux différentes disciplines, dont certaines pratiquées en Suisse peuvent également bénéficier.

Le système du sport suisse, fortement axé sur le bénévolat, laisse une place restreinte à la recherche et à l'innovation, par rapport à d'autres pays. La plupart des fédérations sportives nationales utilisent leurs ressources humaines et financières pour assurer leur fonctionnement opérationnel. Des fédérations sportives plus grandes et financièrement solides invitent parfois des profils issus des sciences du sport à rejoindre leurs départements de formation et développement, dans le but de garantir le transfert de savoir au quotidien. Il arrive occasionnellement que des fédérations sportives nationales engagent des partenariats pour intensifier leurs travaux de recherche et d'innovation.

Swiss Olympic, organisation faîtière du sport suisse, a nettement amplifié ses activités de recherche et développement ces dernières années; celles-ci ont pour but de compléter le travail des fédérations sportives. Différents organes spécialisés ont notamment été créés à des fins d'échange de connaissances. En outre, un réseau de chercheuses et chercheurs actifs dans le domaine du sport est en train de se constituer. De modestes subventions sont versées aux fédérations pour l'intégration de spécialistes en sciences du sport. La Fondation suisse pour l'encouragement du sport finance le «Sports Innovation Hub» via Swiss Olympic.

Une enquête menée auprès d'actrices et acteurs du sport (entraîneuses et entraîneurs, athlètes, etc.) a montré que l'importance accordée à la recherche et l'innovation était plutôt faible. Il est donc nécessaire d'intégrer de telles activités dans le cadre immédiat des entraînements et des compétitions, afin d'en améliorer l'acceptation.

Conclusion

Le présent rapport montre que la Suisse est très compétitive en matière de recherche et d'innovation par rapport aux autres pays mais que cette situation ne s'applique que de manière limitée au domaine du sport. Le Conseil fédéral est conscient que les questions de recherche qui concernent le sport d'élite ne sont pour l'essentiel pas généralisables en raison du caractère très spécifique des connaissances que l'on cherche à obtenir. Les recherches correspondantes ne peuvent donc être soutenues que dans une certaine mesure par les instruments d'encouragement de la recherche existants. Néanmoins, le Conseil fédéral estime qu'il n'est actuellement pas opportun de charger un organisme central de la définition d'un axe de recherche, ni de financer celui-ci séparément. Au contraire, selon lui, il importe de poursuivre résolument dans la voie empruntée par Swiss Olympic, avec la mise en place d'un réseau de recherche.

Le Conseil fédéral estime que les instruments de la Confédération destinés à encourager la recherche et l'innovation sont suffisants. Au regard de la situation budgétaire actuelle, il exclut tout soutien à la recherche dans le sport d'élite qui dépasserait le cadre du domaine FRI.

En revanche, l'OFSPo examinera si une troisième réalisation de l'étude «Sport d'élite Suisse» est pertinente dans le cadre des moyens disponibles. En outre, il conviendra, dans le contexte des travaux de l'OFSPo et de Swiss Olympic sur la stratégie à long terme «Encouragement du sport et de

Institutionnalisation de la recherche et de l'innovation dans le sport

l'activité physique 2040», d'approfondir les possibilités d'action mises en évidence dans le présent rapport. Il s'agira par ailleurs de poursuivre la collaboration existante avec l'armée dans le domaine de la recherche et de garantir le transfert de savoir.

1 Mandat

Le 16 décembre 2021, le conseiller national Marcel Dobler a déposé le postulat 21.4509 «Comment institutionnaliser efficacement la recherche, le développement et l'innovation dans le sport?», dont le texte est le suivant:

Publiée récemment, l'étude «Sport d'élite Suisse» identifie un potentiel d'amélioration significatif dans le sport suisse en matière de recherche, de développement et d'innovation. Le Conseil fédéral est prié d'indiquer les mesures et les moyens financiers à mettre en œuvre pour exploiter ce potentiel.

- 1. Le Conseil fédéral partage-t-il l'avis selon lequel la recherche, le développement et l'innovation constituent un facteur de réussite important dans le sport d'élite?*
- 2. Comment s'effectuent aujourd'hui la recherche, le développement et l'innovation dans le sport? Quelles sont les entités impliquées (fédérations sportives, universités, hautes écoles, milieux industriels)? Comment s'effectue la collaboration entre elles?*
- 3. Comment le Conseil fédéral évalue-t-il la situation actuelle en matière de recherche, de développement et d'innovation dans le sport? Selon lui, où se situent les potentiels d'amélioration?*
- 4. Où en est la Suisse dans les domaines de la recherche, du développement et de l'innovation par rapport aux nations sportives comparables qui connaissent le succès?*
- 5. Comment le sport en tant que discipline pourrait-il tirer un meilleur profit des instruments de promotion de la Confédération dans ces domaines?*
- 6. Comment et avec quelles mesures pourrait-on optimiser la «solution suisse» dans ces domaines?*

Le postulat a été développé comme suit:

La recherche et le développement dans le sport visent avant tout à améliorer l'entraînement, l'encadrement et le matériel afin d'optimiser les performances en compétition. Ce ne sont pas seulement les meilleurs athlètes, équipes et nations qui s'imposent, mais souvent aussi les plus innovants. Les développements coûteux et les innovations basées sur la recherche ne peuvent être réalisés que rarement. Il est très difficile d'obtenir des ressources financières et humaines pérennes pour la recherche, le développement et l'innovation. Comme la R&D n'est pas institutionnalisée dans le sport, les changements de personnel au sein des hautes écoles ou même des fédérations signifient aujourd'hui souvent la fin de l'innovation, qui n'est donc pas durable. Le sport ne parvient par exemple guère à drainer des subventions de la Confédération provenant du Fonds national suisse ou d'Innosuisse. En 2018, les parts des fonds alloués au sport par ces deux entités se sont élevées respectivement à 0,03% et à 0,14%. Malheureusement, la R&D dans le sport n'est pas institutionnalisée en Suisse, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays. Il manque un «point de contact unique» sous la forme d'un hub R&D. Il s'agit d'identifier la «solution suisse» pérenne qu'il faut appliquer dans le sport en matière de recherche, de développement et d'innovation.

Le Conseil fédéral a proposé d'accepter le postulat. Le Conseil national l'a adopté le 18 mars 2022.

2 Classification et contenu du rapport

Le présent rapport a pour but de décrire l'état de la recherche, du développement et de l'innovation dans le domaine du sport, ainsi que l'encouragement dont ils bénéficient. Il se focalise en particulier sur le sport d'élite et le plus haut niveau du sport d'élite.

La première partie du rapport décrit les bases légales qui sous-tendent ces questions ainsi que l'encouragement institutionnalisé assuré par la Confédération dans le système suisse de recherche et d'innovation. La deuxième partie aborde la place de la recherche, du développement et de l'innovation dans le sport d'élite et la manière dont ces activités sont intégrées au paysage de la recherche et de l'innovation sur le plan institutionnel. Les potentiels de développement sont présentés sur la base des conclusions des deux premières parties et d'autres observations tirées d'entretiens avec des expertes et experts. Le rapport s'achève sur le bilan du Conseil fédéral.

2.1 Démarche et définitions

Des analyses détaillées ont été menées pour traiter le postulat. En plus d'une analyse des sources de données existantes, les banques de données du Fonds national suisse (FNS) et la banque de données ARAMIS¹ ont été consultées de manière sélective. Ces informations ont été complétées par une recherche de brevets liés au domaine du sport dans la banque de données de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI). Les résultats ainsi obtenus sont décrits en annexe et ont fait l'objet de discussions avec une sélection d'expertes et experts. Les annexes comprennent également une description de la méthodologie appliquée aux analyses détaillées.

2.1.1 Sport d'élite

Le rapport se concentre sur le sport d'élite tel qu'il est défini dans le Concept de la Confédération concernant la relève et le sport d'élite², à savoir tous les niveaux de l'entraînement orienté vers la performance, de l'enfance à l'âge adulte en passant par la jeunesse. Le sport d'élite se distingue du sport populaire par sa focalisation sur les objectifs de performance et par les classements dressés lors de compétitions nationales et internationales.

2.1.2 Recherche, développement, innovation

Le présent rapport reprend les termes de la publication «Recherche et innovation en Suisse»³ du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Les termes «recherche» et «innovation» font principalement référence au FNS et à Innosuisse, instruments d'encouragement de la recherche et de l'innovation de droit constitutionnel. La recherche est définie comme une recherche méthodique de connaissances nouvelles, que sa finalité première soit l'acquisition de connaissances (recherche fondamentale) ou la contribution à la résolution de problèmes liés à la pratique (recherche orientée vers les applications). L'innovation fondée sur la science est définie comme le développement de nouveaux produits, procédés, processus et services pour l'économie et la société par le biais de la recherche, en particulier celle orientée vers les applications, et la mise en valeur de ses résultats. Le terme «développement» est utilisé avant tout en lien avec les statistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la R&D⁴, qui mettent en avant les dépenses en termes humains et financiers du secteur privé et des pouvoirs publics.

¹ ARAMIS (Administration Research Actions Management Information System) est le système d'information fédéral sur les projets de recherche et d'innovation que la Confédération finance ou réalise entièrement ou en partie pour son propre compte.

² OFSPO (2016). [Concept de la Confédération concernant la relève et le sport d'élite](#)

³ Kull, A., Würth, J., Maye, I., Rochat, S., Keller, S., Fischer, M., Arboit, N., Villardita, L., Sollberger, P., & Körsgen, A. (2022). Recherche et innovation en Suisse – rapport intermédiaire 2022. Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

⁴ Selon le Manuel de Frascati (OCDE), la recherche et le développement expérimental (R&D) englobent toutes les activités créatives entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances ou d'obtenir des résultats nouveaux. Les dépenses d'une entreprise pour ses propres activités de recherche et développement sont appelées dépenses intramuros de R&D (Kull et al., 2022).

3 Bases légales

Sur la base de l'art. 64, al. 1 et 3, de la Constitution fédérale (Cst.; RS 101)⁵, la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation du 14 décembre 2012 (LERI; RS 420.1) constitue le cadre juridique de la recherche de l'administration fédérale. Elle régit les tâches et l'organisation de la Confédération en matière d'encouragement de la recherche et de l'innovation, à l'échelle nationale comme internationale. De plus, elle fixe les tâches, le fonctionnement et les responsabilités des organes chargés d'encourager la recherche. L'art. 2 LERI définit les termes «recherche scientifique» et «innovation fondée sur la science».

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) est l'organe de la Confédération chargé d'encourager la recherche scientifique dans toutes les disciplines représentées dans les établissements de recherche du domaine des hautes écoles. En outre, la Confédération dispose d'un organe d'encouragement de l'innovation fondée sur la science, l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse (art. 19 LERI).

À ce titre, en vertu de la loi du 17 juin 2016 sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (loi sur Innosuisse, LASEI; RS 420.2)⁶, Innosuisse peut encourager les projets d'innovation qui sont menés par des établissements de recherche du domaine des hautes écoles ou par des établissements de recherche à but non lucratif situés en dehors du domaine des hautes écoles (partenaires de recherche) conjointement avec des partenaires privés ou publics chargés de la mise en valeur (partenaires chargés de la mise en valeur). En vertu de l'art. 3, al. 1 et 2, LASEI, Innosuisse encourage l'innovation fondée sur la science dans toutes les disciplines représentées dans les établissements de recherche du domaine des hautes écoles et assure l'encouragement de l'innovation conformément à la LERI. Elle coordonne ses activités avec les mesures prises au niveau régional ou cantonal, notamment avec celles qui sont destinées à soutenir la création et le développement d'entreprises fondées sur la science et à offrir des conseils en matière de transfert de savoir et de technologie (art. 3, al. 7, LASEI).

La recherche de l'administration (art. 16 LERI) est celle que l'administration fédérale initie et dont elle a besoin pour obtenir les résultats nécessaires à l'exécution de ses tâches. Elle dispose de plusieurs options à cet égard: elle peut exploiter des établissements fédéraux de recherche, allouer des contributions à des établissements de recherche du domaine des hautes écoles pour la réalisation de programmes de recherche, octroyer des mandats de recherche de manière ciblée, ou mener ses propres programmes de recherche. Selon l'art. 14 LERI, les dispositions de lois spéciales sont réservées.

L'encouragement de la recherche scientifique dans le domaine du sport est régi par la loi fédérale du 17 juin 2011 sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (loi sur l'encouragement du sport, LESp; RS 415.0)⁷ et encadré par l'art. 68 Cst. L'art. 14 LESp définit le mandat de gestion d'une haute école de sport qui dispense un enseignement scientifique, effectue des travaux de recherche, fournit des prestations et propose des formations et des formations continues de degré tertiaire. En vertu de l'art. 15 LESp, la Confédération peut soutenir la recherche scientifique dans le domaine du sport. Le «Plan directeur de recherche Sport et activité physique»⁸ se fonde sur le mandat légal décrit à l'art. 66 de l'ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (ordonnance sur l'encouragement du sport, OESp; RS 415.1)⁹ et sur l'orientation stratégique de l'OFSP, et formule les priorités en matière de contenu scientifique pour la recherche dans le domaine du sport.

En vertu de la loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE; RS 414.20)¹⁰, la Confédération veille, avec les cantons, à la coordination, à la qualité et à la compétitivité du domaine suisse des hautes écoles. Dans le cadre de la coopération dans le domaine des hautes écoles, la Confédération poursuit notamment l'objectif de créer un environnement favorable à un enseignement et à une recherche de qualité (art. 3, let. a, LEHE).

⁵ RS 101 – Constitution fédérale de la Confédération suisse | Fedlex (admin.ch)

⁶ RS 420.2 - Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (loi sur Innosuisse, LASEI) | Fedlex

⁷ RS 415.0 – Loi fédérale du 17 juin 2011 sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (loi sur l'encouragement du sport, LESp) | Fedlex (admin.ch)

⁸ OFSP (2024), Plan directeur de recherche Sport et activité physique 2025-2028

⁹ RS 415.01 - Ordonnance du 23 mai 2012 sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (ordonnance sur l'encouragement du sport, OESp) | Fedlex

¹⁰ RS 414.20 – Loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE) | Fedlex (admin.ch)

L'innovation est également encouragée dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)¹¹, qui se fonde sur la loi fédérale du 6 octobre 2006 sur la politique régionale (RS 901.0)¹². Le programme pluriannuel 2024-2031 se concentre notamment sur le soutien des «systèmes régionaux d'innovation» (RIS) intercantonaux, qui favorisent la mise en réseau d'entreprises, de spécialistes issus de la formation et de la recherche ainsi que des pouvoirs publics.¹³

4 Recherche en Suisse

4.1 Indicateurs financiers

L'OFS publie périodiquement des statistiques de synthèse sur la recherche et le développement en Suisse.¹⁴ En 2023, les dépenses en R&D ont représenté 25,9 milliards de francs, soit une augmentation annuelle moyenne de 3% par rapport à la précédente enquête menée en 2021.

Principal acteur de la recherche, le secteur privé renvoie aux entreprises privées actives dans la R&D qui ont leur siège en Suisse. En 2023, il a investi près de 18 milliards de francs dans les dépenses de recherche et développement intramuros¹⁵ en Suisse. Les hautes écoles ont contribué à hauteur de 7,4 milliards de francs. Les activités de recherche et développement de la Confédération ont été chiffrées à 239 millions de francs. Plus des trois quarts de ses dépenses intramuros relevaient du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), et en particulier d'Agroscope, le centre de compétences de la Confédération dans le domaine de la recherche agronomique. Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) et le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) représentaient chacun 7%.

Le graphique ci-après met en lumière les volumes de financement et de réalisation de la recherche. À lui seul, le secteur privé finance près des trois quarts des activités de recherche et développement. La Confédération et les cantons contribuent à hauteur d'un peu moins d'un quart. Le secteur privé joue également un rôle de premier plan dans la réalisation de la recherche. Près d'un cinquième de toutes les activités de recherche et développement sont menées dans les hautes écoles.

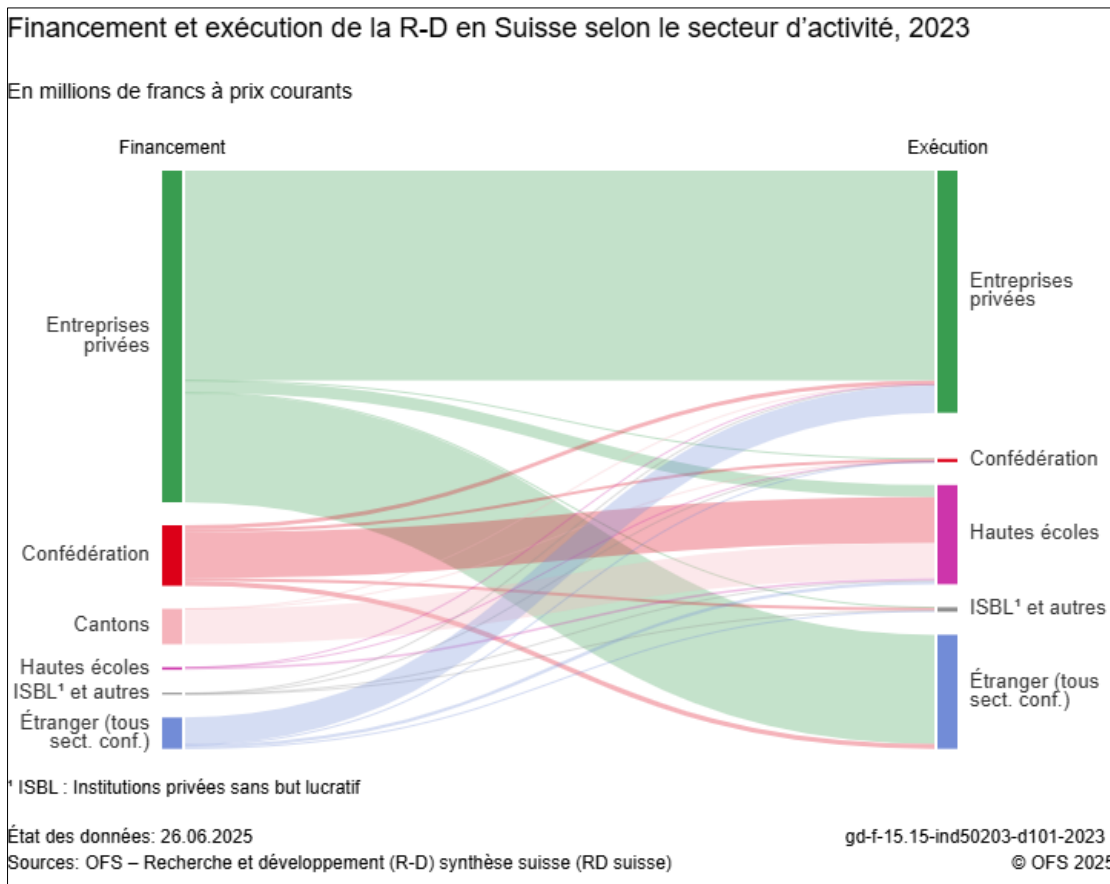
¹¹ [Nouvelle politique régionale \(NPR\) \(admin.ch\)](#)

¹² [RS 901.0 – Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur la politique régionale | Fedlex \(admin.ch\)](#)

¹³ [Industrie / RIS \(admin.ch\)](#)

¹⁴ [Körsgen, A., Plaza Chardon S., & Sollberger, P. \(2025\). Recherche et développement en Suisse 2023. Office fédéral de la statistique](#)

¹⁵ Les dépenses en R&D intramuros correspondent au montant des dépenses engagées pour les activités de recherche et développement d'un établissement donné (entreprise, université, etc.).



Graphique 1: Financement et réalisation de la recherche en Suisse (Körsgen et al., 2025)

Les activités de R&D en lien avec le sport n'apparaissent pas séparément dans les statistiques de l'OFS. Elles sont intégrées à d'autres domaines comme le tourisme, les biens de consommation, etc. Toutefois, en raison du positionnement solide d'un bon nombre d'entreprises suisses sur l'ensemble du marché des articles de sport (p. ex. Swiss Timing, On, fixations Fritschi, secteur du vélo), il est à supposer qu'une somme considérable est allouée à la R&D.

4.2 Responsabilités

En Suisse, le soutien public à la recherche et à l'innovation est essentiellement assuré par la Confédération. Ses principaux instruments sont le FNS, chargé de l'encouragement de la recherche scientifique, et Innosuisse, qui encourage l'innovation fondée sur la science. L'encouragement régional, cantonal et communal de la recherche et de l'innovation est également significatif, notamment en matière de promotion économique. La présentation des instruments et responsabilités reprend celle du rapport sur la recherche et l'innovation du SEFRI¹⁶.

Dans le cadre du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI), le SEFRI coordonne les activités en la matière menées en Suisse. Le message présente les objectifs et les thèmes de l'encouragement au niveau national pour un cycle de quatre ans. Il traite toutes les mesures de recherche et d'encouragement de la recherche financées par la Confédération: domaine des EPF, encouragement selon la LEHE, institutions chargées d'encourager la recherche (FNS et Académies), Innosuisse, Parc suisse d'innovation, établissements de recherche d'importance nationale, collaboration internationale en recherche et innovation.

Les cantons soutiennent l'encouragement de la recherche et de l'innovation en tant qu'organes responsables des universités, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques. En s'engageant en faveur de la recherche, les hautes écoles contribuent de manière essentielle aux activités d'innovation subséquentes.

¹⁶ Cf. note 3

4.3 Instruments d'encouragement

4.3.1 Institutions nationales chargées d'encourager la recherche

Le Fonds national suisse (FNS) est la plus importante institution suisse chargée d'encourager la recherche scientifique. Elle apporte son soutien à toutes les disciplines scientifiques, sur ordre de la Confédération. Dans le cadre de l'encouragement des projets, le FNS a investi 960 millions de francs dans de nouveaux projets de recherche en 2024. Dans ce contexte, le FNS se concentre sur la recherche fondamentale et soutient des projets de recherche d'excellence ainsi que la relève scientifique hautement qualifiée. Les axes thématiques sont définis selon des programmes d'une durée de quatre ans. Le SEFRI conclut une convention de prestations avec le FNS qui précise, entre autres, quels mandats supplémentaires il reçoit du Conseil fédéral; les Programmes nationaux de recherche (PNR) en font notamment partie. Organisés par thèmes, les PNR¹⁷ contribuent à résoudre des défis sociétaux selon une approche scientifique. Ils sont lancés par le Conseil fédéral et traitent de sujets d'importance nationale.

Innosuisse (l'agence suisse pour l'encouragement de l'innovation) est un établissement de droit public de la Confédération doté d'une personnalité juridique propre. Elle apporte un soutien subsidiaire aux projets, à savoir lorsque des innovations ne pourraient voir le jour sans financement ou lorsque des potentiels du marché resteraient sinon inexploités. Elle encourage spécifiquement la collaboration entre le milieu scientifique et le marché en soutenant des projets d'innovation nationaux et internationaux, et en favorisant la mise en réseau, la formation et le coaching. Principalement financée par la Confédération, Innosuisse a octroyé des subventions à hauteur de 245 millions de francs en 2022. Dans le cadre de son programme pluriannuel, Innosuisse a défini plusieurs axes thématiques pour 2025 à 2028, à savoir la transformation numérique, l'égalité des chances, le développement durable et la collaboration nationale et internationale.

BRIDGE est un programme commun d'Innosuisse et du FNS qui réunit la recherche fondamentale et l'innovation fondée sur la science.

Les Académies suisses des sciences (organisation faîtière a+) constituent l'organe de la Confédération chargé de renforcer la collaboration au sein de et entre toutes les disciplines scientifiques, ainsi qu'entre les chercheuses et chercheurs et entre les sociétés professionnelles. Les Académies favorisent l'ancrage de la science dans la société. Elles poursuivent et encouragent la détection précoce des thèmes socialement pertinents dans la formation, la recherche et l'innovation. La Confédération les soutient à hauteur de quelque 54 millions de francs par an (2025-2028) conformément à une convention de prestations.

¹⁷ [Liste des PNR thématiques](#)

4.3.2 Hautes écoles et établissements de recherche

La Confédération encourage la recherche et l'innovation en soutenant les hautes écoles et les établissements de recherche.

Principalement financé par la Confédération, le domaine des EPF comprend l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) ainsi que quatre autres établissements de recherche. Le domaine des EPF est un réseau qui coopère étroitement, qui rayonne à l'échelle internationale, et dont les organes se chargent de questions de sciences techniques allant de la recherche fondamentale à la recherche appliquée.

Les hautes écoles constituent les principaux établissements de recherche. Elles sont classées en universités, hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques. Les universités se concentrent avant tout sur la recherche fondamentale. Dans les hautes écoles spécialisées, l'enseignement, la recherche et les prestations portent généralement sur la recherche appliquée, qui vise à concrétiser les résultats de la recherche fondamentale sous la forme de produits ou de règles et recommandations scientifiquement fondées. Les hautes écoles pédagogiques se focalisent sur la formation, la recherche et les prestations destinées au secteur éducatif. L'enseignement supérieur accorde une grande importance à la qualité et aborde des thèmes transversaux pertinents pour la société.

Le soutien aux établissements de recherche d'importance nationale¹⁸ (p. ex. la Recherche suisse pour paraplégiques ou l'Institut tropical et de santé publique suisse) est une importante mesure d'encouragement de la Confédération qui vise l'exécution de tâches ne pouvant pas être assumées par les hautes écoles existantes ni par d'autres institutions de l'enseignement supérieur. Ces établissements sont juridiquement indépendants et reçoivent le soutien des cantons, des communes, d'autres entités publiques ou du secteur privé. Le soutien de la Confédération est dispensé selon le principe de subsidiarité.

En vertu d'une réglementation spéciale, la Confédération peut créer ses propres établissements de recherche. Agroscope, le centre de compétences de la Confédération dans le domaine de la recherche agronomique, en constitue un exemple.

4.3.3 Recherche de l'administration

Le terme «recherche de l'administration» désigne la recherche engagée par l'administration fédérale et dont les résultats sont nécessaires à l'accomplissement de ses tâches.

Conformément au message FRI, la recherche de l'administration est structurée selon onze domaines politiques. Les services fédéraux responsables des domaines politiques élaborent des programmes pluriannuels qui présentent les ambitions en matière de politique de recherche et d'innovation, les priorités à moyen terme et les axes thématiques prévus.

L'OFSPPO établit régulièrement des programmes pluriannuels pour son domaine politique. Le «Plan directeur de recherche Sport et activité physique 2025-2028»¹⁹ définit les axes thématiques pour l'encouragement général du sport et de l'activité physique, pour le sport d'élite et pour des sujets transversaux dans le domaine du sport: valeurs, sport féminin, développement durable, etc. Organe de recherche intramuros dans le domaine du sport, la Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM) traite de thèmes essentiels du Plan directeur de recherche Sport et activité physique.

4.3.4 Promotion économique et encouragement de l'innovation

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) est le centre de compétence de la Confédération pour les questions de politique économique. Son but est d'assurer une croissance économique durable, un niveau d'emploi élevé et des conditions de travail équitables. Le message sur la promotion économique²⁰ est un instrument essentiel qui vise à garantir un environnement favorable.

¹⁸ Régi par l'art. 15 LERI; cf. également [SEFRI – Établissements de recherche d'importance nationale](#) (8 août 2025)

¹⁹ Cf. note 8

²⁰ [Message sur la promotion économique 2024-2027 \(admin.ch\)](#)

À travers la nouvelle politique régionale (NPR) chapeautée par le SECO, la Confédération investit, aux côtés des cantons, dans des entreprises innovantes qui aspirent à renforcer l'attractivité des régions rurales, montagneuses et frontalières comme espaces économiques, de vie et de loisirs, ainsi qu'à les développer de manière durable. Les thèmes transversaux «numérisation», «durabilité» et «économie locale» sont d'importance particulière dans le programme pluriannuel (2024-2031). Les systèmes régionaux d'innovation (RIS), notamment, sont un instrument de la NPR. Leur but est de stimuler la dynamique d'innovation à l'échelle régionale à travers une meilleure coordination des offres existantes d'encouragement de l'innovation destinées aux PME et, ainsi, d'exploiter tout le potentiel des régions en matière d'innovation. Les RIS relient les principaux acteurs de l'innovation – entreprises, établissements de formation et de recherche, pouvoirs publics – au sein de réseaux spécifiques. En outre, les projets d'innovation relevant de la recherche appliquée peuvent eux aussi bénéficier d'un soutien, à condition qu'ils revêtent une importance au niveau interentreprises et sur le plan de l'économie régionale, au-delà des simples avantages économiques procurés aux participantes et participants directs.

Les cantons encouragent l'innovation et le développement économique et peuvent recevoir, pour ce faire, l'appui de la politique régionale de la Confédération. Les cantons, pour leur propre compte ou en collaboration avec d'autres cantons, soutiennent entre autres la création d'entreprises ou des réseaux régionaux (notamment les réseaux d'innovation). Les villes et les communes interviennent dans l'encouragement de l'innovation, par exemple en créant des parcs technologiques et d'innovation.

4.3.5 Encouragement de la recherche à l'international

Les activités de recherche et d'innovation sont souvent menées dans le cadre de coopérations. Le programme-cadre «Horizon Europe» est le principal instrument européen d'encouragement de la recherche et de l'innovation au niveau transnational. Actuellement dans sa neuvième génération (2021-2027), il est doté d'un budget de 95,5 milliards d'euros, ce qui en fait le plus important programme d'encouragement de la recherche et de l'innovation au monde. La Suisse possède actuellement le statut de pays tiers non associé. La Confédération soutient les chercheuses et chercheurs suisses afin de leur donner accès aux structures en place.²¹

5 Importance de la recherche et de l'innovation pour le domaine du sport

5.1 Recherche et innovation dans le sport d'élite

Les grandes manifestations sportives internationales, en particulier les Jeux olympiques et paralympiques, sont un indicateur important du succès des athlètes et, à travers le tableau des médailles, du succès des nations.

Le succès des nations victorieuses aux Jeux olympiques et paralympiques s'explique aux deux tiers par les **indicateurs macro-économiques** de ces pays. 40% des succès sportifs reposent sur la prospérité du pays, principal facteur de réussite. Une économie nationale solide et compétitive, détentrice de savoir et de technologies, offre des conditions favorables à la recherche et à l'innovation. La taille de la population constitue un autre facteur important. Associés à des structures de financement efficaces, ces facteurs facilitent l'identification de talents et leur soutien à long terme.

Une autre part du succès sportif s'explique par des **indicateurs méso-économiques**. L'étude comparative²² menée par De Bosscher, portant sur 16 nations, identifie plusieurs facteurs d'influence, le premier et le plus primordial étant le degré d'activité physique déployé par la population. De plus, un solide système d'encouragement du sport peut avoir un effet positif sur les succès sportifs d'une nation. Les talents doivent être identifiés de manière précoce et soutenus à travers des structures

²¹ Le SEFRI publie continuellement des fiches mises à jour sur l'état de la participation suisse au paquet Horizon 2021-2027. Cf. à ce sujet les [informations](#) du 5 mai 2025.

²² De Bosscher, V., Shibli, S., Westerbeek, H., & Bottenburg, M. v. (2015). Successful elite sport policies. Meyer & Meyer Sport.

régionales. Il faut des entraîneuses et entraîneurs, des installations sportives et des systèmes de compétition. Le financement et l'organisation de l'encouragement du sport d'élite constituent en outre d'importants facteurs d'influence.

L'étude montre par ailleurs que la recherche et l'innovation exercent une forte influence sur la réussite sportive, à plus forte raison lorsque celle-ci est examinée sur plusieurs cycles olympiques. Les systèmes d'encouragement qui reposent sur une recherche et une innovation bien développées et solidement ancrées favorisent systématiquement le succès sportif et réduisent la dépendance à l'égard de personnes spécifiques.

Enfin, l'étude a montré que la réussite était liée à l'essai de nouvelles techniques, tactiques et méthodes d'entraînement. Les autres facteurs pertinents pour la réussite dans le sport d'élite comprennent les investissements dans la recherche et l'innovation, une capacité d'adaptation rapide, des structures et processus agiles dans les organisations, des stratégies d'acquisition de nouvelles connaissances et l'exploitation de départements de développement propres.

5.2 Recherche et innovation dans l'ensemble du système du sport

La recherche et l'innovation ne concernent pas uniquement le sport d'élite. Les évolutions de la société impliquent que la recherche s'intéresse aussi aux effets positifs et négatifs du sport et qu'elle suive leur évolution. La technicisation et la numérisation génèrent un volume croissant de données, issues de la documentation des entraînements et de la standardisation des tests. D'autres progrès se dessinent avec des innovations dans le domaine des logiciels de gestion associative, ainsi que de nouvelles possibilités de mise en réseau dans le sport de loisir. La transformation numérique de l'ensemble du système du sport crée de nouvelles possibilités d'acquisition de connaissances grâce à l'analyse des données et à l'intelligence artificielle.

Les chercheuses et chercheurs prennent eux aussi conscience de ces possibilités et parlent de «sport as lab» (du sport comme laboratoire) pour décrire cette branche de la recherche.²³ Si la recherche et le développement dans le domaine du sport sont particulièrement attractifs, le sport, en retour, profite lui aussi à d'autres domaines, notamment en générant un volume croissant de données qui s'avèrent pertinentes pour de nombreux secteurs de la recherche. Le sport peut ainsi être un laboratoire pour l'industrie et les hautes écoles.

5.3 Exemples issus d'autres pays

5.3.1 Norvège

Au regard de ses 5,5 millions d'habitantes et habitants, la Norvège affiche un palmarès sportif supérieur à la moyenne. Le pays est en tête du classement des Jeux olympiques d'hiver avec un total de 405 médailles, performance qui peut s'expliquer en partie par une pratique du sport et de l'activité physique largement répandue dans toute la société (Howe, L.A. 2019)²⁴. Sur le plan structurel, il faut mentionner l'organisation nationale d'encouragement du sport d'élite Olympiatoppen, qui exploite sept sites d'entraînement régionaux et un centre d'entraînement national. Une grande importance est accordée à la recherche scientifique dans le domaine du sport. Les activités dans ce domaine sont coordonnées en collaboration étroite avec la Haute école norvégienne des sciences du sport (NIH), dont les locaux sont situés sur le campus du centre d'entraînement national à Oslo. Olympiatoppen met l'accent sur l'échange interdisciplinaire de savoir et de compétences. En gérant à la fois un centre d'entraînement national et des sites régionaux, Olympiatoppen est en mesure de transmettre à ces derniers les connaissances acquises au niveau national.

²³ Dietl, H. (2010). *Besonderheiten des Sports – Was rechtfertigt eine "eigene Ökonomik"?* Université de Zurich (page consultée le 4 juillet 2025)

²⁴ Howe, L. A. (2019). Not everything is a contest: sport, nature sport, and friluftsliv. *Journal of the Philosophy of Sport*, 46(3), 437-453.

5.3.2 Pays-Bas

Lancée aux Pays-Bas en 2015, l'initiative Sportinnovator vise à ce que 75% de la population du pays atteigne les objectifs d'activité physique recommandés pour la santé d'ici à 2040. La mise en œuvre de cette initiative relève du ministère de la Santé, du bien-être et des sports, ainsi que de ZonMw, une organisation d'encouragement de l'innovation soutenue par le département de médecine de l'institut néerlandais de la recherche (NWO; l'équivalent de notre FNS). L'initiative Sportinnovator a pour but de créer un écosystème réunissant les parties prenantes du sport, de l'administration publique, de l'économie et de la recherche, afin de promouvoir les idées d'avenir et de soutenir efficacement l'innovation. Grâce à des programmes d'encouragement de l'innovation, plus de 1000 idées de recherche ou d'innovation ont ainsi pu être évaluées depuis 2015, dont 300 ont bénéficié d'un soutien financier. Ce soutien couvre l'ensemble du processus d'innovation, de la recherche fondamentale à la mise sur le marché, en finançant intégralement des postes de doctorat et en soutenant les jeunes entreprises et d'autres prestataires de services. Pour communiquer à propos des projets de recherche et d'innovation menés à bien, Sportinnovator recourt à plusieurs canaux et exerce ainsi une influence de manière plus rapide et plus marquée. Sportinnovator dispose en outre d'un ancrage local avec 20 centres partenaires certifiés, dont le centre Papendal, centre national dédié au sport d'élite. Ainsi, pour chaque problématique rencontrée, il est possible d'examiner directement la question scientifique puis de parvenir à une solution pratique.²⁵

Composante primordiale de Sportinnovator, Sport Data Valley est une infrastructure de données centralisée pour le sport, l'activité physique et la santé. Développée par les plus grandes universités des Pays-Bas à l'initiative de Sportinnovator, cette infrastructure est en service depuis 2022. En fournissant des données pertinentes pour la recherche, la formation, la pratique sportive et les unités administratives de droit public, elle favorise la prise de décisions fondées sur des preuves. Sport Data Valley est une fondation indépendante depuis 2023 (SDV, 2024).²⁶

Sportinnovator se veut également un tremplin pour les innovations sportives à l'échelle internationale et donne accès à des réseaux tels que SportsNL, un partenariat public-privé réunissant les principaux actrices et acteurs du sport. SportsNL a pour vision, d'ici 2030, de faire des Pays-Bas un partenaire commercial international proposant des expériences sportives inclusives, durables et innovantes. La coordination de SportsNL relève d'une agence rattachée au ministère de l'Économie et du climat. En conséquence, SportsNL va au-delà d'un simple programme de soutien à la recherche et à l'innovation destiné au système du sport néerlandais: il s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large de promotion économique.²⁷

5.3.3 Australie

L'Australie s'est imposée comme une nation performante en recherche et développement dans le domaine du sport grâce aux mesures d'accompagnement qu'elle a prises lors des Jeux olympiques d'été de Sydney en 2000. Le système australien se caractérise aujourd'hui par un degré élevé de numérisation. Ses infrastructures numériques interconnectées à l'échelle nationale se fondent sur des systèmes mis en place avec des partenaires industriels de pointe. La plateforme d'échange d'informations et de savoir «Clearinghouse for Sport» réunit toutes les parties prenantes de la R&D du système du sport australien. Elle vulgarise les preuves scientifiques, expose les projets de recherche en cours et recueille des questions de recherche issues de la pratique en vue de leur traitement scientifique. Cette plateforme bénéficie de la contribution de multiples organisations administratives nationales et régionales, d'organisations faïtières sportives, d'universités et de centres de recherche, ainsi que de partenaires industriels de divers secteurs. Un bon nombre de ces organisations siègent aussi au «National Sports Research Agenda Advisory Group» et identifient ensemble les connaissances qui font défaut et qui seront donc prioritaires dans le prochain programme national de recherche relatif au sport. Ce programme sert de référence à l'Australian Institute of Sport pour l'élaboration d'éléments de contenu essentiels. L'Australian Sports Commission en assure la coordination et s'y réfère pour le financement de travaux de recherche (ASC, 2024).²⁸ La stratégie

²⁵ Sportcentrum Papendal. [About OTC Papendal](#). [Sportcentrum-Papendal](#). Page consultée le 4 juillet 2025

²⁶ SDV (2024). [Over Sport Data Valley](#). [Sportinnovator](#). Page consultée le 4 juillet 2025

²⁷ SportsNL. Team SportsNL. Ministère néerlandais des Affaires étrangères. Page consultée le 4 juillet 2025

²⁸ [Clearinghouse for Sport](#). [Australian Sport Commission](#). Page consultée le 4 juillet 2025

«Legacy» des Jeux olympiques d'été de 2032 à Brisbane met déjà en œuvre les mesures existantes, avec des efforts supplémentaires dans les domaines de la «deep tech» et de l'écologie.

5.3.4 États-Unis et Israël

Il est difficile de comparer ces deux nations à la Suisse. Certes, le rapport de 2021 de l'OFS sur la recherche et le développement décrit Israël comme une société fortement tournée vers la recherche. C'est là que se tient chaque année, notamment, l'un des plus grands congrès internationaux du secteur des technologies sportives: Sports Tech-Nation. Toutefois, la plupart des start-ups de cette branche se concentrent sur les stades et les arènes, les médias, l'analyse de données, les appareils portatifs de suivi de l'activité et de la condition physique, l'e-sport, le sponsoring et les supporters, domaines qui ne génèrent que peu d'avantages directs pour les athlètes.

Aux États-Unis, le sport est fortement commercialisé. Les événements et compétitions sportifs de haut niveau font l'objet d'investissements massifs dans le capital-risque. Il n'est toutefois pas possible de savoir clairement qui profite de cette commercialisation au bout du compte. L'accent est mis sur les événements et les compétitions rentables, et le soutien dispensé est réservé à l'élite absolue du sport. Il est pour le moins discutable que cela permette d'obtenir des améliorations pour la relève, dans les domaines de l'entraînement, de l'encadrement et du matériel.

5.3.5 Conclusion de la comparaison entre les pays

Les modèles en vigueur dans d'autres pays ne peuvent pas être transposés tels quels à la Suisse: les différentes conceptions de l'État et les différentes hiérarchies étatiques y font notamment obstacle. Ainsi, chez nos voisins, il est tout à fait normal que des athlètes professionnels s'engagent dans la police ou dans l'armée. Ils peuvent notamment, ce faisant, bénéficier de meilleures conditions-cadres ainsi que des activités de recherche et d'innovation menées par ces institutions.

6 Connaissances acquises grâce à des enquêtes

6.1 Le sport au sein des instruments du secteur public destinés à l'encouragement de la recherche et de l'innovation

Les instruments fédéraux d'encouragement de la recherche et de l'innovation ont été décrits au chapitre 4.2. Sur la base d'enquêtes et d'entretiens complémentaires avec des expertes et experts, la partie ci-après traite de la prise en compte des questions sportives dans l'encouragement des projets ou de l'intégration de ces questions dans les chaires universitaires.

6.1.1 Le sport au sein des institutions chargées d'encourager la recherche

Une recherche par mots-clés relevant du domaine du sport a été menée dans deux banques de données (cf. annexe 4 pour davantage de détails) afin de mettre en évidence les projets de recherche et d'innovation ayant le sport pour thème transversal. Le FNS répertorie dans sa propre banque de données tous les projets qu'il soutient. La banque de données ARAMIS comprend tous les projets de recherche et d'innovation financés à travers la recherche de l'administration ainsi que par Innosuisse.

Des recherches dans la banque de données du FNS ont été effectuées pour 2017 et 2022, deux années au cours desquelles des projets de recherche dans le domaine du sport ont reçu un soutien à hauteur d'environ 5 millions de francs chacun. Le volume lié au sport n'a que guère évolué

au cours de la période de 5 ans concernée. Les montants versés représentent près de 0,5% du volume de financement total du FNS.

En 2017 comme en 2022, il est frappant de constater qu'une part importante des subventions a été consacrée à des questions de médecine du sport dans les hôpitaux universitaires. Par ailleurs, le sport représente un sujet de recherche abordé par des projets issus de toutes les disciplines scientifiques possibles et imaginables. En 2017, les instituts de sciences du sport ont financé près d'un tiers de leurs projets en mobilisant 7% du montant total des subventions allouées au sport. En 2022, ils ont financé la moitié de leurs projets avec environ 50% de ce même montant. Cette différence considérable s'explique par le lancement de plusieurs gros projets pluriannuels en 2022 (cf. annexe 1).

La banque de données ARAMIS répertorie les projets d'Innosuisse liés au sport menés en 2022 (cf. annexe 2). Leur montant cumulé s'élève à près de 1,5 million de francs et les sujets qu'ils abordent sont, ici aussi, très divers. Les projets encouragés comprennent des innovations dans le domaine du matériel sportif (qui concernent p. ex. les fixations de ski, les lames de patins à glace et les appareils de suivi de l'activité et de la condition physique) ainsi que des solutions logicielles destinées aux athlètes et au public. Pour ces projets, les partenaires de recherche sont principalement des hautes écoles spécialisées.

Il n'a pas été possible d'obtenir une vue d'ensemble systématique concernant l'accès aux instruments d'encouragement internationaux. Les fédérations sportives internationales, p. ex. le CIO, se chargent parfois de la coordination des questions de recherche dans le domaine du sport qui impliquent plusieurs pays à la fois.

6.1.2 Le sport dans les hautes écoles et les établissements de recherche

Les chaires de sciences du sport et les instituts comptent parmi les principaux moteurs du sport dans le secteur des hautes écoles. Ces institutions se sont regroupées au sein de la Conférence du réseau d'études en sport, qui inclut notamment les deux EPF, les universités de Bâle, Neuchâtel, Fribourg, Lausanne et Berne, ainsi que la HEFSM. En 2008, les chercheuses et chercheurs en sciences du sport ont formé la Société suisse des sciences du sport 4S, qui compte à présent près de 200 membres (état: juillet 2025).

Le sport dépasse aussi le cadre des instituts spécialisés en la matière: il arrive que certaines facultés de médecine et écoles de commerce (management du sport) s'emparent elles aussi du sujet.

Certaines hautes écoles, dont l'EPFL, emploient des coordinatrices et coordinateurs de la recherche et de l'innovation dans le sport. L'EPFL fait appel à une quarantaine de ses propres laboratoires dans le cadre de son initiative d'innovation en technologie du sport. Le Centre for Research in Sports Administration (CRSA), à Zurich, constitue un exemple de coopération intra-universitaire. Cette initiative de l'Université de Zurich, à laquelle plusieurs de ses facultés participent, a pour but d'engager une recherche collaborative sur le sport d'un point de vue interdisciplinaire, et de mener de gros projets de recherche et développement.

À Lausanne, Smart Move est une organisation interuniversitaire qui vise la mise en réseau, autour du sport, de hautes écoles, de hautes écoles spécialisées et d'universités de la région. Think Sport se donne pour objectif de former des réseaux visant à faciliter l'arrivée des innovations sur de nouveaux marchés. À ce titre, les fédérations internationales constituent d'importants groupes cibles. L'organisation dispose de possibilités de financement pour lancer des projets spécifiques grâce à l'Innovation Booster «Sport & Activité Physique», en collaboration avec Innosuisse.

Les rapports annuels des hautes écoles ne font que très peu mention du sport. La recherche et l'innovation dans le sport restent, encore aujourd'hui, fréquemment tributaires des intérêts des chercheuses et chercheurs.

6.1.3 Le sport dans la recherche de l'administration fédérale

Le domaine de la politique du sport et de l'activité physique relève de la compétence de l'OFSP. La recherche par mots-clés dans la banque de données ARAMIS montre que la recherche dans le sport

bénéficie du financement d'autres offices fédéraux en plus de l'OFSPPO. En font notamment partie l'Office fédéral du développement territorial (ARE), l'Office fédéral des routes (OFROU), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral de la communication (OFKOM), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'Office fédéral du logement (OFL) et le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). L'orientation thématique des projets soutenus varie en fonction de l'office qui en est chargé. Des descriptions détaillées de ces projets sont disponibles sur le site du SEFRI.²⁹

En 1959, l'École fédérale de gymnastique et de sport (EFGS), ancêtre de l'OFSPPO, a créé une section de recherche qui s'est muée en institut des sciences du sport peu de temps après. À cette époque, les sciences du sport se concentraient sur la médecine et la pédagogie.³⁰ L'importance croissante du sport et le souhait d'en accompagner le développement au moyen de la recherche ont été attestés pour la première fois dans le Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport, en 2000. Sur la base de ce concept, la Confédération a alloué des subventions de 2003 à 2016 pour consolider et soutenir les sciences du sport. Étant donné que ce domaine scientifique est désormais bien ancré dans la plupart des universités et y constitue un champ de recherche établi, il n'existe aujourd'hui plus de fonds fédéraux affectés à l'encouragement d'une recherche compétitive dans ce domaine.

À titre d'organe de recherche intramuros dans le domaine du sport et de l'activité physique, la HEFSM se charge de la majeure partie de la recherche de l'administration en la matière. À la fois institut de haute école spécialisée au bénéfice d'une accréditation d'institution et partie intégrante de l'OFSPPO, la HEFSM dispense des formations au niveau bachelor et master, ainsi que des formations de base et continues pour les entraîneurs et entraîneuses. En outre, elle exerce des activités de recherche et de services dans les domaines de la relève et du sport d'élite suisse.

La HEFSM joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des orientations du plan directeur de recherche dans le sport d'élite. La banque de données recensant ses publications donne un bon aperçu de la diversité de ses activités scientifiques.³¹ La haute école se concentre toutefois principalement sur les projets de recherche apportant un soutien direct aux athlètes du sport d'élite. Elle travaille sur des sujets de recherche et d'innovation en étroite collaboration avec des fédérations sportives. À ces fins, la HEFSM a conclu des conventions de prestations avec Swiss Olympic et avec plusieurs fédérations. Le groupe spécialisé Sport, innovation et transformation (SIT) a pour objectif de renforcer la mise en réseau des parties prenantes, d'établir des processus et instruments efficaces en matière d'innovation dans le sport, ainsi que de soutenir la transformation durable du sport.³²

La HEFSM a conclu un accord d'association avec la BFH, qui lui fournit un accès aux connaissances et à l'actualité dans le domaine de la recherche en lui donnant la possibilité de siéger dans des organes spécialisés. Aux côtés de la BFH, la HEFSM est représentée dans un réseau devant favoriser l'innovation dans le secteur de la santé.

La HEFSM mène également des recherches en collaboration avec l'Armée suisse.³³ Des projets de recherche ont par exemple servi à réajuster le test de fitness de l'armée³⁴ et à adapter la gestion de l'effort en vue de réduire les blessures lors des premières semaines de l'école de recrues. L'efficacité de ces ajustements a été évaluée lors d'une étude d'impact.

À Tenero, la HEFSM appuie le développement des sciences du sport et participe aux journées Sportech pour les jeunes, organisées tous les deux ans en collaboration avec la Haute école spécialisée de la Suisse italienne (SuPsi).

6.1.4 Le sport dans l'encouragement de l'innovation et la promotion économique de la Confédération et des cantons

La Suisse est un pôle de recherche et d'innovation performant grâce à sa bonne stabilité politique, à la haute qualité de ses institutions étatiques, au degré élevé d'éducation de sa population, à sa

²⁹ Recherche par domaines politiques (page consultée le 24 octobre 2025)

³⁰ Eichenberger, L. (1998). Die Eidgenössische Sportkommission 1874-1997. Ott Verlag. Eichenberger, L. (2012). Die Eidgenössische Sportkommission 1998-2011. ediprim AG.

³¹ Banque de données des publications de la HEFSM (possibilité de filtrer par année et par type de publication)

³² HEFSM, [groupe spécialisé Sport, innovation et transformation](#) (page consultée le 30 juin 2025)

³³ [Recherche sur le sport dans l'armée](#) (FTA, test de fitness de l'armée) (page consultée le 10 juin 2025)

³⁴ HEFSM, [test de fitness de l'armée pour le recrutement](#) (page consultée le 30 juin 2025)

fiscalité avantageuse pour les entreprises, à son marché du travail flexible et à sa forte compétitivité numérique.³⁵

Le Valais est un bon exemple d'ancrage du sport dans la promotion économique cantonale. Dans le cadre de l'encouragement de l'innovation, toutes branches confondues, la fondation The Ark œuvre comme outil de développement économique du canton. Elle emploie une trentaine de personnes et présente un volume de subventions annuel de plusieurs dizaines de millions de francs. Le soutien apporté se focalise sur des centres d'innovation thématiques (p. ex. TechnArk, Energypolis, BioArk). SpArk, le centre le plus récent, se concentre sur le sport et reçoit le soutien de la promotion économique du Valais, de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), de l'hôpital de Sion et la clinique SUVA de Sion. SpArk établit un réseau entre les parties prenantes scientifiques, les partenaires industriels établis et les jeunes entreprises innovantes. De plus, SpArk propose plusieurs instruments d'encouragement de l'innovation: business coaching, capital d'amorçage, locaux et infrastructure, etc.

En raison de la grande diversité en matière de sport et des liens étroits avec d'autres domaines politiques, il est impossible de faire une distinction claire et nette des subventions destinées à l'encouragement de l'innovation et à la promotion économique. C'est également le cas des questions de promotion économique du SECO dans les trois principaux domaines de l'économie du sport (infrastructures sportives, tourisme sportif et fédérations/organisations faïtières internationales).

6.2 Recherche et développement dans les fédérations sportives

6.2.1 Recherche et développement dans les fédérations internationales

Les grandes fédérations et organisations faïtières internationales dont le siège est en Suisse, comme le CIO, la FIFA ou l'UEFA, disposent de départements de recherche et développement. Elles emploient du personnel scientifique qualifié et proposent des programmes de recherche et d'innovation (bourses de recherche, etc.) dans les disciplines sportives concernées. Des structures semblables sont en cours de création au sein d'autres fédérations, dont la Fédération internationale de ski et de snowboard (FIS), l'Union cycliste internationale (UCI) et la Fédération internationale du sport universitaire (FISU).

Les principales fédérations et organisations faïtières internationales peuvent tirer parti de leurs partenariats et de leurs sponsors pour accélérer la recherche et l'innovation dans le domaine du sport. Le programme TOP du CIO³⁶ montre comment les sponsors et les partenaires peuvent efficacement soutenir des thèmes de recherche et d'innovation complexes. Les partenaires apportent une contribution financière et scientifique et, en contrepartie, bénéficient du réseau mondial et de la notoriété du CIO. Grâce au programme TOP, le secteur sportif reçoit le soutien des départements de recherche et d'innovation des grands groupes, et les partenaires contribuent à relever les défis du sport olympique.

Toutes les fédérations internationales ne se développent pas de la même manière; il existe des différences importantes d'une situation à l'autre. Parmi les nations et fédérations continentales qui rencontrent le succès sur le plan sportif, certaines présentent d'excellents systèmes bien établis, tandis que d'autres ne mènent quasiment aucune activité de recherche et développement. En outre, les différences culturelles compliquent le développement stratégique et l'ancrage de la recherche et du développement dans la structure descendante qui part des fédérations internationales, passe par les fédérations continentales et aboutit aux fédérations nationales.

³⁵ SEFRI (2022), cf. note 3

³⁶ [IOC Marketing Report Paris 2024](#) (page consultée le 4 août 2025)

6.2.2 Recherche et développement dans les fédérations nationales et les clubs

L'étude comparative internationale menée par De Bosscher³⁷ a fait ressortir les faiblesses de la recherche et du développement dans le sport suisse. En comparaison avec les autres pays, la Suisse ne se situe que dans la moyenne. En R&D, il existe un écart considérable avec les nations en tête du classement comme l'Australie.

Certaines fédérations nationales et les clubs qui y sont rattachés dépendent largement du bénévolat. La recherche et l'innovation ne jouent qu'un rôle de second plan pour la plupart de ces structures, qui allouent la majeure partie de leurs ressources humaines et financières à leur fonctionnement opérationnel et se focalisent sur les tâches d'encouragement et de développement de leur propre discipline sportive à l'échelle nationale. Les fédérations s'en remettent donc aux initiatives de recherche de Swiss Olympic.

Dans les grandes fédérations (p. ex. Swiss Athletics, Swiss Shooting, Swiss Rowing, Swiss Ski, Swiss Cycling, Swiss Volley), des scientifiques du sport sont intégrés aux départements de formation et/ou de développement et assurent le transfert des connaissances dans le cadre des activités sportives. Certains clubs, par exemple de football ou de hockey sur glace, disposent de ressources dédiées. Des projets de recherche menés en collaboration avec les universités et les hautes écoles spécialisées permettent en outre de relever des défis scientifiques.

Sur le modèle des grandes fédérations internationales, certaines fédérations nationales et certains clubs tentent de renforcer leurs capacités de recherche et d'innovation grâce à des partenariats. Si l'on observe les activités de sponsoring, on constate que l'industrie et le sport semblent s'associer par ce biais. À titre d'exemple, Swiss Ski coopère avec un prestataire de services énergétiques. Ce partenariat commercial vise non seulement la commercialisation des produits existants, mais aussi l'élaboration conjointe de solutions innovantes comme des systèmes d'éclairage autonomes ou des concepts plus durables d'enneigement artificiel des pistes.³⁸

6.2.3 Encouragement de la recherche et de l'innovation de Swiss Olympic

En qualité de fédération faîtière des fédérations sportives nationales, Swiss Olympic encourage la recherche et le développement dans le sport grâce à plusieurs instruments. Ses mesures d'encouragement visent à compléter celles des fédérations.

Par le passé, c'est notamment en médecine du sport ou dans la recherche sur la lutte antidopage que les bases de la recherche et du développement ont été posées. Aujourd'hui, Swiss Olympic coordonne la constitution de réseaux et l'échange de connaissances entre les fédérations sportives et les organes spécialisés dont la Swiss Association of Sport Psychology (SASP), Sport & Exercise Medicine Switzerland (SEMS), Swiss Sport Nutrition Society (SSNS) ou l'Association suisse de physiothérapie du sport (ASPS).³⁹

Swiss Olympic se charge actuellement de la mise en place d'un réseau de chercheuses et chercheurs actifs dans le secteur du sport et issus de hautes écoles spécialisées et d'universités. Ce réseau vise l'amélioration des services dans le domaine du sport d'élite et la réalisation conjointe de projets de recherche et d'innovation.

Par l'intermédiaire de l'instrument de promotion «Sciences du sport», un montant de 1,5 million de francs par an est versé aux fédérations nationales, dont 500 000 francs sont alloués à l'embauche de scientifiques du sport intégrés («embedded scientists»). Les fonds restants sont octroyés aux fédérations sur la base de dispositions d'exécution en fonction des projets.

Chaque année, pour le «Swiss Olympic Science Award», Swiss Olympic récompense trois résultats de recherche particulièrement pertinents pour la science et la pratique dans le domaine du sport d'élite.

³⁷ Cf. note 22

³⁸ [Swiss-Ski, BKW](#) (page consultée le 4 juillet 2025)

³⁹ [Swiss Olympic. Le succès grâce aux sciences du sport](#) (page consultée le 4 juillet 2025)

Depuis 2024, Swiss Olympic encourage l'innovation au moyen du «Sports Innovation Hub» (SIH)⁴⁰, qui a pour but d'améliorer la compétitivité des athlètes et des fédérations suisses et de faire de la Suisse l'une des nations les plus innovantes au monde en matière de sport. Le SIH est financé par des fonds de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport (FSES). Sur les fonds disponibles (1 million de francs), 20% sont alloués au fonctionnement du hub et 80% sont octroyés aux fédérations en fonction des projets. Il est prévu de doubler cette somme grâce à des fonds tiers.

6.3 Recherche et développement dans l'économie du sport

6.3.1 Croissance et productivité dans l'économie du sport en Suisse

Depuis 2005, l'OFS recense le secteur économique du sport comme sous-secteur dans les statistiques générales. L'étude «Sport et économie en Suisse» dresse un portrait de ce secteur économique⁴¹. Estimée à 11 milliards de francs en 2017, l'économie du sport est divisée en plusieurs sous-secteurs. Parmi eux, ceux qui génèrent le plus de valeur ajoutée sont les installations sportives (23%), les associations et fédérations sportives (19%), le tourisme sportif (18%) et les services liés au sport (11%). L'économie du sport représente 1,7% du PIB.

La hausse constatée entre 2014 et 2017 est principalement liée à trois grandes fédérations internationales: la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), l'Union des associations européennes de football (UEFA) et le CIO. En effet, ces organisations, ainsi que les sociétés de service qui coopèrent avec elles, ont connu une croissance supérieure à la moyenne en matière de création de valeur ajoutée et d'emplois. La commercialisation de leurs produits (p. ex. Jeux olympiques, championnats du monde et d'Europe) est particulièrement fructueuse.

Le nombre d'équivalents temps plein se chiffre à 97 000, soit 2,4% des emplois suisses. Tous les domaines ne présentent pas une productivité élevée; dans le tourisme sportif et les associations (part importante de bénévolat), celle-ci est habituellement faible.

Le rapport sur l'économie du sport ne mentionne pas la recherche et le développement. Il est à supposer que des activités de recherche et développement sont menées dans les domaines à forte croissance et dans ceux où la productivité par collaborateur est très élevée, à savoir les fédérations internationales, les services liés au sport et la production de matériel sportif. En revanche, les investissements dans la recherche et l'innovation au sein d'autres domaines, dont le tourisme sportif et les infrastructures sportives, sont plutôt modestes.

6.3.2 Les brevets comme indicateurs

Les activités de recherche, de développement et d'innovation que mènent les parties prenantes du secteur privé suivent le principe du retour sur investissement. La recherche et le développement apportent des avantages sous la forme de connaissances, de processus et de produits.

En raison du secret d'affaires, il est difficile d'acquérir de manière systématique des informations sur la recherche menée par les acteurs privés du sport. Partant de l'hypothèse que le savoir est mieux préservé dans les domaines où la recherche est active, une enquête sur les brevets a été effectuée en collaboration avec l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI).

Étant donné que le thème transversal du sport ne figure dans aucune catégorie, les brevets pertinents ont été identifiés à l'aide d'une recherche par mots-clés (cf. annexe 4). Sur la base des critères sélectionnés, près de 240 000 brevets liés à l'économie du sport et datant des 20 dernières années ont été identifiés dans le monde entier, dont 4613 sont actifs en Suisse. Les inventrices et inventeurs suisses étaient à l'origine de 564 brevets. Les entreprises étrangères détiennent la majorité des brevets dans toutes les classes de brevets (cf. annexe 3).

⁴⁰ [Sports Innovation Hub](#) (page consultée le 4 juillet 2025)

⁴¹ Hoff, O., Schwehr, T., Hellmüller, P., Clausen, J., & Nathani, C. (2020). De l'importance économique du sport en Suisse. Rüter Sococo.

Les entreprises chinoises détiennent la plus grande part des brevets actifs dans le monde, parmi ceux inclus dans l'enquête. Les États-Unis occupent la deuxième place. Parmi les détenteurs suisses de brevets, on trouve notamment de grands groupes industriels, tels que Roche, Swatch, Novartis, Nestlé, ainsi que des fabricants d'articles de sport, dont On et X-Technology. Nike, avec ses brevets déposés, figure au deuxième rang sur le marché suisse. L'enquête montre que les établissements de recherche suisses, dont l'université de Zurich, l'EPFL et l'EPFZ, ont aussi déposé des brevets.

Il faut donc en conclure que le domaine du sport est propice à la recherche et à l'innovation. Les données montrent quelles universités et hautes écoles spécialisées suisses y contribuent, dans la mesure où celles-ci détiennent les droits sur des produits brevetés.

6.3.3 Investissements dans la recherche et l'innovation dans le sport

Un pôle de recherche et d'innovation nécessite des ressources financières et du capital. En Suisse, les investissements dans le capital-risque réalisés en 2020 représentaient une part du PIB (0,08%) semblable à celle de la plupart des pays comparables. Ce chiffre était notamment bien plus élevé aux États-Unis (0,63%).⁴²

Les investigations menées dans le cadre du présent rapport n'ont pas dégagé suffisamment d'indices d'investissements dans la recherche et l'innovation dans le sport suisse. Selon une hypothèse envisageable, la recherche est certes très active en Suisse mais, en raison du capital-risque limité, les sommes gagnées proviennent de pays où le capital-risque est plus facilement disponible. Il semble plus facile d'opérer en dehors de la Suisse pour consolider les connaissances, acquérir des unités de recherche et d'innovation, acheter des licences ou financer des start-ups.⁴³

6.3.4 Financement au moyen de fondations

Selon le Rapport sur les fondations en Suisse 2024⁴⁴, le volume total de subventions octroyées par le secteur suisse des fondations s'élève à près de 140 milliards de francs. Les fondations jouent ainsi un rôle essentiel dans l'encouragement de toutes sortes de projets. Du fait de leur forme juridique, elles exercent exclusivement des activités en rapport direct avec leur propre but. Près de 43% des fondations suisses se consacrent à la culture, aux loisirs, à la formation et/ou à la recherche. Il est impossible de chiffrer systématiquement le volume des subventions ainsi que le nombre de fondations actives dans la recherche et le développement en matière de sport.

La Fondation suisse pour l'encouragement du sport (FSES) a été établie par la Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA) le 1^{er} janvier 2021 à des fins de répartition et de contrôle futurs des subventions octroyées au sport national. Swiss Olympic peut formuler des demandes de soutien pour certaines priorités thématiques tous les quatre ans, et finance actuellement le «Sports Innovation Hub» par ce biais (valeur indicative des fonds promis pour la période 2023-2026: 4 millions de francs⁴⁵).

En outre, plusieurs fondations sont actives dans le secteur du sport d'élite. Elles agissent par exemple pour le compte d'institutions d'encouragement du sport d'élite, d'écoles de sport ou de centres d'entraînement. Plusieurs fondations encouragent également les jeunes talents, p. ex. l'Aide sportive suisse. Les investigations menées n'ont pas montré dans quelle mesure ces fondations peuvent soutenir la recherche et l'innovation.

La Fondation suisse pour paraplégiques joue un rôle essentiel pour le handisport. Chargée du Groupe suisse pour paraplégiques, elle finance la formation, la recherche et l'innovation à des fins de rééducation, d'intégration et d'accompagnement à vie des personnes paraplégiques. Au Centre suisse des paraplégiques situé à Nottwil, la recherche constitue un élément important de la médecine du sport.

⁴² Cf. note 3

⁴³ Seliger, F., & Fischer, P. A. (2024, 26.07.2024). *Europa ist innovativ – nur nicht überall und mit unterschiedlichem Erfolg. Neue Zürcher Zeitung.*

⁴⁴ Grassi, S., Jakob, D., & Schnurbein, G. v. (2024). *Rapport sur les fondations en Suisse 2024* (page consultée le 4 juillet 2025)

⁴⁵ *Fondation suisse pour l'encouragement du sport, rapport annuel 2023* (page consultée le 28 octobre 2025)

7 Potentiels pour la recherche et l'innovation dans le sport

La partie ci-après dresse un tableau des possibilités d'ancrage renforcé de la recherche et de l'innovation dans le sport, en se fondant sur des investigations descriptives concernant l'encouragement de la recherche et de l'innovation en Suisse, sur des analyses approfondies de banques de données et sur des entretiens avec plusieurs expertes et experts. Les possibilités et les mesures envisageables ne relèvent pas toutes de la compétence de la Confédération.

7.1 Renforcement des parties prenantes

En Suisse, les liens qui relient le sport au secteur de la recherche et de l'innovation sont relativement restreints. Les parties prenantes du sport sont donc appelées à sortir de leur isolement apparent dans ce secteur et à œuvrer pour davantage de visibilité, ce qui pourra créer des opportunités pour le sport mais aussi pour la Suisse comme pôle de recherche et place économique.

7.1.1 Sensibilisation et mise en réseau

À travers la sensibilisation des actrices et acteurs du sport aux questions de recherche et d'innovation, ainsi que leur mise en réseau, il est possible d'institutionnaliser durablement le sport. Les exemples internationaux révèlent une grande diversité de solutions pour ancrer la recherche et l'innovation sur le plan organisationnel. Les fondations jouent souvent un rôle crucial à cet égard. Dans les pays anglophones, des sponsors ou des mécènes financent des instituts et du personnel des laboratoires. Les donations se rapportent parfois à des intérêts thématiques particuliers. Il existe d'excellents exemples d'environnements de test et de développement pour la recherche et l'innovation dans le domaine du sport. Ce dernier peut compléter idéalement de nombreux secteurs: diététique du sport, matériel et vêtements de sport, revêtements de sport et espaces d'exercice, données et jeux, etc. Les intersections possibles sont multiples. Un réseau renforcé (p. ex. au moyen de Swiss Olympic) mettrait davantage en évidence les opportunités et les exemples de bonnes pratiques.

7.1.2 Transmission de savoir et de compétences

Le sport se caractérise par un environnement de compétition qui fournit des instructions et des données de plus en plus standardisées et qui se prête à toutes sortes d'analyses. Pour renforcer la recherche, le développement et l'innovation autour du sport, il importe de garantir des capacités supplémentaires en matière de laboratoires et d'ateliers, mais aussi d'améliorer l'accès aux données et aux analyses issues du milieu de la compétition. Les expertes et experts interrogés recommandent de fournir explicitement aux partenaires économiques et scientifiques des laboratoires, des ateliers et des capacités de test dans le milieu de compétition, d'en faire la promotion, de les tarifier et d'accepter systématiquement des contrats de recherche ou des mandats de tests.

Les structures de financement complexes reposent sur des coopérations pour pouvoir obtenir des financements à travers les canaux d'encouragement nationaux. Cela nécessite de mettre en place des ressources en matière de coordination et d'organisation pour la gestion des interfaces et des réseaux privés en vue d'une coopération avec l'industrie.

7.2 Ancrage de la recherche et de l'innovation dans le sport d'élite

En Suisse, le sport d'élite s'inscrit dans un environnement de recherche et d'innovation de grande qualité. Néanmoins, les études comparatives internationales suggèrent que la recherche et l'innovation sont encore peu ancrées dans les organisations sportives.

7.2.1 Athlètes et personnel d'encadrement

Dans le cadre de l'étude «Sport d'élite Suisse»⁴⁶, une enquête menée auprès des sous-groupes (entraîneuses et entraîneurs, athlètes, responsables du sport d'élite) a montré que ceux-ci accordaient assez peu d'importance à la recherche et au développement. Certes, pour avoir une longueur d'avance sur la concurrence, les athlètes doivent faire preuve d'une grande capacité d'innovation et essayer en permanence de nouvelles choses. Cependant, en raison de la nature particulière du sport, de nombreux athlètes présentent une certaine aversion au risque pendant leur phase de préparation aux grands événements. En effet, ils n'ont généralement l'occasion de toucher un revenu que lors de grandes manifestations sportives ou lors des Jeux olympiques, c'est-à-dire tous les deux ans voire tous les quatre ans.

Les activités de recherche, de développement et d'innovation dans le sport doivent être bien intégrées aux entraînements et aux compétitions. L'étude «Sport d'élite Suisse» montre que l'intégration de scientifiques aux équipes et aux entraînements («embedded scientists») amène une meilleure acceptation de la recherche et de l'innovation ainsi qu'une reconnaissance accrue de leur importance. Il est alors possible de tenter de nouvelles approches, de tester des prototypes ou de mener des études analytiques à petite échelle. Les travaux de recherche de grande envergure, chronophages et source d'incertitudes, sont très souvent réalisés par les cadres inférieurs. Par ailleurs, les athlètes les plus jeunes sont nettement plus enclins à partager leurs connaissances que les athlètes de renommée mondiale.

L'expérience de différentes fédérations sportives montre (cf. 6.2.2) que l'acceptation de la recherche augmente et que la mise en œuvre des résultats de la recherche dans l'entraînement quotidien s'améliore lorsqu'une grande importance est donnée à l'interface entre les besoins pratiques et les exigences scientifiques.

7.2.2 Les fédérations comme régulatrices du développement et de l'innovation

Dans le sport, la vitesse du développement est délibérément contrôlée par un ensemble de règles. À travers la prise de décisions à la majorité dans les fédérations, le rythme des changements reste modéré, ce qui favorise le fair-play et la solidarité. Les athlètes aspirent à des conditions-cadres stables pour rentabiliser leurs investissements à long terme, tout en limitant leurs dépenses et en les amortissant plus facilement.

Les fédérations nationales pourraient amorcer certains changements en matière de formats de compétition. Les scientifiques intégrés concentrent actuellement leurs capacités sur le sport d'élite. Les mesures d'encouragement fondées sur des preuves ne sont pas forcément abordées pour le sport populaire. Afin d'exploiter tout le potentiel d'un développement basé sur la recherche, il conviendrait de fournir des ressources à tous les niveaux.

Certains domaines évoluent aujourd'hui de manière dynamique, p. ex. les formes de jeu dans le sport des enfants et des jeunes. En s'appuyant sur la recherche pour accompagner la mise en œuvre de compétitions «intelligentes», il serait possible de vérifier si les effets escomptés sont atteints. Grâce aux connaissances acquises, des ajustements seraient alors envisageables.

⁴⁶ Kempf, H., Weber, A., Zurmühle, C., Bosshard, B., Mrkonjic, M., Weber, A., Pillét, F., & Sutter, S. (2021). [Sport d'élite Suisse – État des lieux SPLISS-CH 2019](#). OFSPO.

7.2.3 Tirer profit des fédérations internationales et de leurs événements

À travers les fédérations internationales dont le siège est en Suisse, le secteur économique du sport connaît une croissance disproportionnée par rapport à l'économie dans son ensemble. La FIFA, l'UEFA et le CIO, en particulier, connaissent une croissance remarquable et une productivité élevée.⁴⁷ Ces organisations illustrent parfaitement le potentiel que recèlent la recherche, le développement et l'innovation en matière de sport.

Les événements de grande envergure et les manifestations multisports constituent d'importants vecteurs de développement du sport. L'attention mondiale escomptée et, avec elle, les fonds supplémentaires des sponsors et des pouvoirs publics contribuent à mettre en avant des thèmes transversaux au-delà du simple encouragement du sport. Les fédérations internationales encouragent le sport de manière ciblée grâce à leurs programmes de recherche et d'innovation. Le grand nombre d'organisations intra-universitaires et interuniversitaires autour du pôle de Lausanne témoigne du potentiel et du dynamisme des académies et fondations d'encouragement. Il devrait être possible de poursuivre l'évolution en améliorant l'efficacité de tous ces modèles et en tirant parti des synergies existantes à l'échelle nationale.

Les grands événements sportifs et multisports inscrivent dans la durée certains thèmes complexes et interdisciplinaires comme la durabilité écologique, économique ou sociale dans le sport. Le cas échéant, il est même concevable de poursuivre à long terme le travail sur de tels sujets au moyen de la recherche. Un dialogue fructueux entre l'association «Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Suisse 2038» et le CIO, au sujet de la possible organisation en Suisse des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver, représenterait par exemple une occasion de poser de nouvelles bases pour la recherche et l'innovation autour du sport dans notre pays.

7.3 Le sport dans l'encouragement de la recherche et de l'innovation

7.3.1 Établir le sport dans l'encouragement de la recherche et de l'innovation

Les analyses menées dans le cadre du présent rapport ont montré que seuls les sujets sportifs proches du public permettent de générer des fonds issus d'instruments de financement nationaux. Les thèmes de recherche qui concernent exclusivement le domaine du sport d'élite sont rarement considérés comme dignes d'être soutenus dans l'espace national de recherche et d'innovation en raison de leurs problématiques très spécifiques.

À l'heure actuelle, plusieurs instituts universitaires bénéficient de fonds provenant du programme national d'encouragement de la recherche et de l'innovation. La comparaison par échantillonnage selon une étude longitudinale (analyse des données de 2017 et 2022) montre toutefois que le volume généré par les thématiques liées au sport a tendance à stagner. Le taux d'acceptation des demandes de projets auprès du Fonds national suisse est en baisse, du fait de l'augmentation générale des demandes de financement.

Pour que le sport devienne un partenaire de recherche et d'innovation plus attractif, il conviendrait d'améliorer les banques de données et la disponibilité des données. Le secteur du sport, et le sport d'élite à plus forte raison, doit montrer sa capacité à fournir un cadre exceptionnel (données, entraînements et compétitions standardisés) pour la recherche et le développement de nombreux sujets (p. ex. performances, intégration, technique), qui favorise un transfert de savoir approprié et génère des retombées positives pour la société.

La spécificité du sport rendra toujours difficile l'accès aux instruments nationaux de recherche (FNS) et d'innovation (Innosuisse). Les expertes et experts interrogés suggèrent de réfléchir à la manière de fournir au sport d'élite un meilleur accès aux activités des institutions chargées d'encourager la

⁴⁷ Hoff et al., cf. note 41

recherche. Ils recommandent, comme solution envisageable, de regrouper les compétences spécifiques au sport et de créer une fondation chargée d'encourager la recherche et l'innovation dans le sport d'élite.

Les parties prenantes du sport sont toutefois également invitées à se familiariser avec des programmes et instruments hors du cadre restreint de l'encouragement de la recherche et de l'innovation, en particulier les instruments d'Innotour et les systèmes d'innovation régionaux de la NPR, et à en évaluer le potentiel d'utilisation. Il conviendrait d'examiner de près, au cas par cas, si les parcs d'innovation offrent un potentiel dont le sport pourrait profiter. À cette fin, de tels parcs pourraient inciter les sites appropriés à se pencher sur les conditions préalables à une coopération. Il serait possible de renforcer l'industrie naissante du sport et de la rendre attractive pour les investisseuses et investisseurs grâce à une organisation judicieuse des hautes écoles, à des partenaires économiques et industriels, ainsi qu'à des programmes annexes dans le développement commercial et le financement de start-ups.

7.3.2 Consolider la recherche de l'administration dans le domaine du sport et de l'activité physique

La recherche de l'administration fédérale donne la possibilité de formuler les besoins spécifiques d'une politique sectorielle. Le plan directeur de recherche «Sport et activité physique» est l'un de onze plans thématiques pluriannuels. Selon les expertes et experts, le renforcement de la recherche de l'administration fédérale présente un potentiel pour le système du sport en Suisse en matière d'opportunités et de défis stratégiques à long terme. À l'heure actuelle, en raison des ressources financières limitées, il n'est guère possible de solliciter les actrices et acteurs externes.

La HEFSM est l'organe de recherche intramuros de la Confédération dans le domaine du sport et de l'activité physique. Elle se concentre en particulier sur les sujets liés au sport d'élite et au management du sport. Pour les questions de recherche, elle collabore en outre depuis de nombreuses années avec le centre de compétence Sport de l'armée.⁴⁸ Ses activités de recherche et développement au profit du sport d'élite sont très appréciées et doivent être maintenues, voire étendues, selon les expertes et experts.

En sa qualité de centre de formation, la HEFSM est en mesure de transmettre, dans ses cursus, des connaissances en matière de recherche et développement qui concernent tous les aspects du sport: infrastructures, entraîneuses et entraîneurs, management, etc. De cette manière, elle contribue à donner aux parties prenantes du sport les moyens d'agir dans le domaine de la recherche et du développement. À moyen terme, elle peut ainsi participer à l'ancrage de la recherche et de l'innovation dans le sport.

8 Bilan / conclusion

Le présent rapport montre que la Suisse est très compétitive en matière de recherche et d'innovation. Avec 25 milliards de francs, soit plus de 3% du produit intérieur brut, elle compte parmi les pays qui investissent le plus dans la recherche et le développement (R&D). Le secteur privé finance plus des deux tiers des dépenses de R&D en Suisse. Dans la recherche et l'innovation également, la répartition des tâches entre le secteur privé et les pouvoirs publics repose sur deux piliers de la politique suisse: la subsidiarité et l'ordre économique libéral.

L'encouragement public de la recherche mise en premier lieu sur la propre initiative des chercheuses et chercheurs, sur le principe de concurrence et sur la collaboration internationale. La formation, la recherche et l'innovation opèrent donc dans un système complexe et imbriqué, où les frontières respectives des responsabilités et des sujets sont floues. C'est précisément ce contexte qu'il faut garder à l'esprit lors de toute réflexion sur la recherche et l'innovation dans le sport.

Le présent rapport se concentre sur le sport d'élite et le plus haut niveau du sport d'élite. La recherche, le développement et l'innovation jouent un rôle de premier plan dans le sport, et apportent

⁴⁸ HEFSM, monitoring et évaluation, rapport [Recherche sur le sport dans l'armée 2018–2024](#)

des avantages stratégiques et une qualité à long terme grâce à l'acquisition continue de savoir et de compétences. Le Conseil fédéral reconnaît que le sport d'élite exige des connaissances très spécifiques et que les questions de recherche soulevées ne peuvent pas toujours être généralisées. Ces questions entraînent des coûts élevés et ne sont traitées que sporadiquement par les instruments existants d'encouragement de la recherche. Le Conseil fédéral estime qu'il n'est actuellement pas approprié qu'une instance centrale impose une orientation thématique aux structures de la Confédération. En effet, la recherche et l'innovation y sont décentralisées, ouvertes à tous les sujets et organisées de manière ascendante (approche «bottom-up»).

L'innovation est associée à un avantage sur la concurrence directe. La Confédération encourage l'innovation au moyen de plusieurs instruments. Le Conseil fédéral relève que de premiers pôles dotés d'un soutien à l'innovation dans le sport voient le jour dans certaines régions. Les compétitions régionales semblent interagir avec les espaces d'innovation mis en place localement.

La décision du Conseil fédéral du 17 septembre 2024 prévoit des mesures pour renforcer la coordination de la recherche de l'administration ainsi qu'une harmonisation avec la recherche financée par des crédits du domaine FRI. Dans ce contexte, un nouveau processus pilote pour les programmes nationaux de recherche est en cours de coordination avec les services de l'administration effectuant de la recherche. Le SEFRI évalue l'Initiative Flagship conformément au message FRI 2025-2028 avec Innosuisse. Sur cette base, il sera possible de tirer des conclusions sur la mesure dans laquelle les Flagships pourront à l'avenir être élargis aux besoins de la recherche de l'administration. Le Conseil fédéral charge le DDPS d'accompagner activement ce processus et d'informer en temps utile les parties prenantes du sport à propos des dernières évolutions.

Aujourd'hui, Swiss Olympic aide les fédérations nationales à recruter des scientifiques dans le domaine du sport d'élite, qui peuvent faire office de passerelle entre la pratique et la recherche, et qui apportent ainsi une solution aux défis actuels grâce à une approche fondée sur la recherche. L'objectif poursuivi est donc que la recherche et l'innovation s'établissent au niveau des fédérations et soient reflétées dans les stratégies. Aux yeux du Conseil fédéral, il convient de poursuivre résolument dans cette voie. Les travaux initiés par Swiss Olympic pour mettre en place un réseau de recherche (Sports Innovation Hub) sont bien accueillis. Ils ont le potentiel de renforcer la visibilité et l'ancrage de la recherche liée au sport.

Les données actuelles montrent que les principales parties prenantes du sport ne considèrent pas la recherche et l'innovation comme des priorités, par rapport à d'autres domaines d'encouragement. Dans un souci de consolidation de la recherche et de l'innovation à tous les niveaux du système du sport, il convient de maintenir les instruments existants de sensibilisation et de communication dans le cadre de la formation initiale et continue (colloques) et de continuer à valoriser les projets de recherche des fédérations.

En outre, il est essentiel de suivre toutes les évolutions dans le domaine du sport. L'OFSPPO vérifiera si une troisième réalisation de l'étude «Sport d'élite Suisse» est pertinente dans le cadre des moyens disponibles. L'objectif visé ici est d'examiner l'efficacité des mesures mises en place depuis 2018 sur la recherche et l'innovation dans le système du sport d'élite en Suisse. Une telle étude devrait notamment évaluer l'impact des scientifiques intégrés. De plus, il convient de poursuivre la collaboration existante avec l'armée dans le domaine de la recherche et de garantir le transfert de savoir.

Le Conseil fédéral estime que les instruments de la Confédération destinés à encourager la recherche et l'innovation sont suffisants, y compris en ce qui concerne le sport. Les autres parties prenantes peuvent se baser sur le présent rapport pour préciser davantage les possibilités d'action et prendre des mesures adaptées dans leur domaine de compétence respectif.

Dans le cadre des travaux sur la stratégie à long terme «Encouragement du sport et de l'activité physique 2040», l'OFSPPO reprendra et approfondira les possibilités d'action présentées dans le présent rapport.

Au regard de la situation budgétaire actuelle, le Conseil fédéral exclut tout soutien à la recherche dans le sport d'élite qui dépasserait le cadre du domaine FRI. La Confédération poursuivra les mesures et les prestations engagées ces dernières années concernant les conditions-cadres pour les athlètes et les entraîneurs et entraîneuses ainsi que l'encadrement scientifique du sport.

Annexes

Annexe 1: Projets sportifs du FNS en 2022

Fördergefäss SNF	Projekttitel	Forschungsdisziplin	Forschende	bewilligte Projektkosten
Open Access Books 2022	La piscine municipale. Une immersion	Sociology, social work, political sciences, media and communication studies, health	Hummel, Cornelia – Département de Sociologie Faculté des Sciences de la Société Université de Genève	22 700
Return CH Postdoc. Mobility 2022	Courir à Delphes: le xyste du gymnase	Theology & religious studies, history, classical studies, archaeology, prehistory and early history	Ackermann, Guy – Département des Sciences de l'Antiquité Faculté des Lettres Université de Genève	111 016
Ambizione 2021	L'équipement de l'éducation et du sport en Grèce antique. Une étude de cas à partir de l'île de Délos	Theology & religious studies, history, classical studies, archaeology, prehistory and early history	Ackermann, Guy – Département des sciences de l'antiquité Faculté des lettres Université de Genève	839 118
Scientific Exchanges 2022	Adaptations to resistance training from various perspectives: from theory to practice	Experimental Medicine	Keller, Martin – Département für Sport, Bewegung und Gesundheit Universität of Basel	3 150
IICT - PPI Preparatory Grant 2022	A randomized, controlled trial investigating the effects of parent-supported exercise training on cognitive and motor functions in children and adolescents born preterm	Clinical Medicine	Ludwig, Sebastian – Departement Sport, Bewegung und Gesundheit Universität Basel	5 000
Ambizione 2021	Effects of Physical exercise timing On strength and Cardiometabolic Health – a double-blind RCT (EPOCH)	Clinical Medicine	Knaier, Raphael – Dept. für Sport, Bewegung und Gesundheit Medizinische Fakultät, Universität Basel	967 024
Project funding in biology and medicine (division III) 2022 April	High-intensity interval training in patients with glaucoma (HIT GLAUCOMA)	Clinical Medicine	Hanssen, Henner – Dept. für Sport, Bewegung und Gesundheit Medizinische Fakultät Universität Basel	888 940
IICT - PPI Preparatory Grant 2022	Impact of coached physical activity on fatigue and inflammation in systemic lupus erythematosus	Clinical Medicine	Ribi, Camillo – Division d'immunologie et d'Allergie CHUV	5 000
Open Access Books 2022	Die privatrechtlichen Rechtsverhältnisse des E-Sportlers zu Publisher, Organisation und Turnierorganisator	Economics, law	Scherteleib, Timothy – eberhart Anwaltskanzlei AG	14 000
Project funding in biology and medicine (division III) 2022 April	Aligning the timing of eating and exercise with circadian rhythms for improved metabolic health	Clinical Medicine	Collet, Tinh-Hai – Endocrinologie, Diabétologie et Nutrition Département de Médecine Interne Hôpitaux Universitaires de Genève	67 000
Practice-to-Science 2021	Helping older people recover walking abilities through arm-in-arm gait training: a randomized controlled trial	Preventive Medicine (Epidemiology/Early Diagnosis/Prevention)	Terrier, Philippe – Haute Ecole de santé Arc Unité de recherche HES-SO	448 025
Doc.CH 2021 September	Perfekte Performanz: Geschlechter- und körperhistorische Perspektiven auf das Frauenkunstturnen in der Schweiz 1949-1985.	Theology & religious studies, history, classical studies, archaeology, prehistory and early history	Schuppach, Yvonne – Historisches Institut Universität Bern	182 714
Open Access Books 2022	Marqués. Carrières et après-carrières des hockeyeurs suisses	Sociology, social work, political sciences, media and communication studies, health	Moret, Orlan – Institut des Sciences du Sport Université de Lausanne	180 000
Bridge – Proof of Concept 2022 Special Call September	VRST-YES: Virtual-Reality-Simulator-Training for Youth and Elite Sports	Psychology, educational studies	Gürber, Marc – Institut für Sportwissenschaft Universität Bern	128 541
Project funding in humanities and social sciences (Division I) 2022 April	Closing a Chapter? A Longitudinal Mixed Methods Study on Retirement from Elite Sport	Psychology, educational studies	Ronkainen, Noora – Institut für Sportwissenschaft Universität Bern	647 024
Scientific Exchanges 2022	sport wissen schafft wert. 14. Jahrestagung der Sportwissenschaftlichen Gesellschaft der Schweiz 15./16. Februar 2023 in Bern	Sociology, social work, political sciences, media and communication studies, health	Nagel, Siegfried – Institut für Sportwissenschaft Universität Bern	2 600
Postdoc.Mobility 2022 February	La fin d'une carrière d'«obèse»? Approche sociologique des bifurcations post-chirurgie bariatrique par l'étude des trajectoires de pratique physique et sportive	Sociology, social work, political sciences, media and communication studies, health	Paccaud, Laurent – Laboratoire SantE.Si.H. UFR STAPS Université de Montpellier	104 400
Scientific Exchanges 2021	Martial Arts, Tradition and Globalisation	Theology & religious studies, history, classical studies, archaeology, prehistory and early history	Clastrès, Patrick – le laboratoire (CRHIM) Institut d'études politiques SSP-UNIL	12 100
Open Access Books 2021	Narrative zwischen Wissen und Können. Aktuelle Befunde aus Sportdidaktik- und Pädagogik	Psychology, educational studies	Messmer, Roland – Pädagogische Hochschule Fachhochschule Nordwestschweiz	2 837
Open Access Books 2022	Femmes de spectacle au XIX ^e siècle	Art studies, musicology, theatre and film studies, architecture	Ponzetto, Valentina – Section de français Faculté des lettres Université de Lausanne	10 500
Scientific Exchanges 2022	Bicycle Mobility in Ukraine (1890 - 1990)	Theology & religious studies, history, classical studies, archaeology, prehistory and early history	Kaiser, Hedwig J. – Universität Basel	59 983
Scientific Exchanges 2022	Adaptations to resistance training with blood flow restriction	Clinical Medicine	Kaiser, Hedwig J. – Universität Basel	59 083
Scientific Exchanges 2022	Adaptations to resistance training with blood flow restriction	Clinical Medicine	Kaiser, Hedwig J. – Universität Basel	109 225

CHF 5 310 980

Annexe 2: Projets sportifs d'Innosuisse et de la recherche de l'administration, selon ARAMIS 2022

Sponsor	Projekttitel	Politikbereich	Forschende	bewilligte Projektkosten
ASTRA SBT	Anforderungen an das Führen von E-Bikes	MFZ	MISSING	163'980
BAG	2 Literaturreviews 2022–2023: «Wirksamkeit von bewegungsfreundlichem Umfeld auf die Bewegung und die Gesundheit» und «Neue kommunikative Wege in der Prävention»	Prävention nichtübertragbarer Krankheiten	MISSING	49'434
BASPO	Studie «Sport Schweiz Light 2022»	Sportpolitik und Ressourcen	MISSING	MISSING
BFE	e-Bike-City	Mobilität	MISSING	420'000
INNOSUISSE	Device for respiratory muscle training	60 Life Sciences	Volker Koch BFH Berner Fachhochschule	15'000
INNOSUISSE	Neue Generation von ultraleichten Schlittschuhkufen "made in Switzerland"	70 Engineering	Gion Andrea Barandun OST - Ostschweizer Fachhochschule CH-8640 Rapperswil	15'000
INNOSUISSE	Skating indoor training device	70 Engineering	Katrin Solveig Lohan OST - Ostschweizer Fachhochschule CH-9471 Buchs SG	15'000
INNOSUISSE	Development of Motor-Sensopro for 3-D training of the lower limbs and ski simulation with interactive biofeedback interfaces	60 Life Sciences	Juan Fang BFH Berner Fachhochschule CH-2501 Biel	487'521
INNOSUISSE	Next Generation Soft Tissue Repair in Orthopaedics and Sports Medicine - Faster, Stronger, Improved Healing	60 Life Sciences	Karl Wieser Universität Zürich CH-8008 Zürich	339'920
INNOSUISSE	UGC in Sports and Education	90 Social Sciences & Business Management	Robert Schöch OST - Ostschweizer Fachhochschule Buchs	15'000
INNOSUISSE	Analyse des capteurs Movesense pour l'identification des mouvements du Taekwondo	50 ICT	Hatem Ghorbel HE-Arc Ingénierie Haute Ecole Arc Ingénierie CH-2610 St. Imier	15'000
INNOSUISSE	"Swing it" - Combined cognitive-sensorimotor training on movable ground (Innolink: 100.839 IP-LS)	60 Life Sciences	Eletheria Giannouli ETH Zürich CH-8093 Zürich	512'728

CHF 2'048'583

Annexe 4: Méthodologie appliquée

Les investigations visant à répondre au postulat ont été menées selon une méthodologie mixte (Creswell & Clark, 2011) comprenant des recherches bibliographiques, des analyses de documents, des entretiens avec des expertes et experts axés sur les problèmes, ainsi que des recherches par mots-clés dans des banques de données.

Afin de définir la problématique et les concepts à étudier, il a été décidé de mener une recherche bibliographique et une analyse de documents, principalement au moyen de documents administratifs (textes juridiques, plans de recherche, rapports, etc.). La bibliographie a ensuite été complétée par des publications scientifiques nationales et internationales, y compris (dès que cela a été nécessaire) des rapports d'actrices et acteurs privés nationaux et internationaux. De plus, des spécialistes issus des domaines de la recherche, de l'encouragement de l'innovation et de la promotion économique, de l'industrie et du sport ont été questionnés au sujet des problèmes lors d'entretiens par appel vidéo ou menés en personne. Les résultats ont été abordés ponctuellement lors d'ateliers avec des expertes et experts.

Afin d'identifier les activités de recherche liées au sport et financées par la Confédération, une recherche par mots-clés a été effectuée dans la banque de données ARAMIS⁴⁹ et dans le portail de données du FNS⁵⁰. ARAMIS répertorie toutes les tâches de la recherche de l'administration. Le portail de données du FNS montre tous les projets financés par le FNS. Dans les deux cas, il n'existe aucune catégorie distincte pour le sport ou les sciences du sport. La recherche par mots-clés a été réalisée au moyen de MS Excel Power Query. Étant donné que certains mots-clés contenaient d'autres mots (p. ex. «sport» → «tranSPORT»), les résultats de la recherche ont ensuite dû être vérifiés manuellement et filtrés afin d'en déterminer la pertinence. Vu que les ressources sont limitées, les mots-clés contenus dans d'autres mots et qui présentaient un nombre élevé de résultats ont dû être éliminés (p. ex. «run»). Lors du processus de sélection manuelle, une personne de l'OFSPPO a retenu tous les projets qui ont été réalisés avec des actrices et acteurs de l'écosystème sportif ou dont les résultats présentent une valeur ajoutée directe pour ces mêmes actrices et acteurs. Comme le sport est un sujet de recherche qui concerne un bon nombre de secteurs de la société, il est impossible de faire une distinction nette par rapport aux disciplines mères.

Les mots-clés choisis ont également servi de base à une analyse de brevets menée en collaboration avec l'IPI. Un expert de l'IPI s'est fondé sur les mots-clés pour sélectionner sept classes de brevets de la Classification coopérative des brevets (Cooperative Patent Classification, CPC). La CPC est le système de classification des brevets en vigueur en Europe et aux États-Unis, et comprend 250 000 classes réparties selon neuf sections (A–H et Y). Les investigations menées dans le cadre du présent rapport ont inclus l'intégralité des classes de brevets A63B (matériel sportif) et G07C 1/22 (appareils de mesure en lien avec le sport ou les jeux). Les classes de brevets A61B, G06V, G16H, A43B et A61K ont été filtrées selon les mots-clés sélectionnés spécifiquement pour chaque classe de brevets par les expertes et experts de l'IPI sur la base de la liste établie par l'OFSPPO.

⁴⁹ [Base de données ARAMIS](#)

⁵⁰ [Portail de données du FNS](#)